



Les cahiers de
PROSPECTIVE
Jeunesse

Bureau de dépôt - 1050 BRUXELLES 5

Cahiers - volume 6 - n°3 - 3ème trimestre 01

Les “New Age” Travellers en Grande-Bretagne : exclusion, alternative et résistance

Dossier : “Cannabis et autres drogues : la dépénalisation en questions” - Tome 2

Dépénalisation et prévention : entre interdit et inter-dit

Le GSM en jette et le pétard pète... Et l'école dans tout ça ?

Interview d'un dealer professionnel

**Fumeurs... !
Des consommateurs bruxellois prennent la parole**

Rédacteur en Chef

•Henri Patrick CEUSTERS

Secrétaire de Rédaction

•Claire HAESAERTS

Comité de Rédaction

•Henri Patrick CEUSTERS
•Claire HAESAERTS
•Martine DAL
•Antonio JOAQUIM
•Bernard DE VOS
•Alain MICHELET

Comité d'Accompagnement

•Philippe BASTIN, Directeur d'Infor Drogues, Bruxelles.
•Line BEAUCHESNE, Professeure agrégée, Département de Criminologie, Université d'Ottawa, Canada.
•Jean-Marc BOUTTEFEUX, Médecin généraliste, médecin scolaire et membre du R.A.T.
•Alain CHERBONNIER, Philologue, Licencié en Education pour la Santé, Question Santé asbl.
•Manu GONCALVES, Assistant social, Coordinateur du Centre de Guidance d'Ixelles.
•Christian GREGOIR, Responsable de la collection Education pour la Santé de la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique.
•Pascale JAMOULLE, Chargée de Recherche de la Cellule Toxicomanies du CPAS de Charleroi.
•Roger LONFILS, Directeur Promotion Santé, Ministère de la Communauté Française.
•Renaud QUOIDBACH, Responsable de Projets, Modus Vivendi.
•Micheline ROELANDT, Psychiatre, Bruxelles.
•Gustave STOOP, Administrateur SOS Jeunes - Prospective Jeunesse.
•Jacques VAN RUSSELT, Coordinateur Alfa, Liège, Président de la Fedito wallonne.

Illustration de couverture

•Etienne SCHREDER

Illustrations

•Jacques VAN RUSSELT

Maquette et mise en page

•Henri Patrick CEUSTERS et Claire HAESAERTS

Impression

•Nuance 4, Naninne

Editeur Responsable

•Raymond VERITER

N° ISSN : 1370-6306



Les articles publiés reflètent les opinions de leur(s) auteur(s) mais pas nécessairement celles des responsables des "Cahiers de Prospective Jeunesse".

Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources et l'envoi d'un exemplaire à la rédaction.

Ni Prospective Jeunesse asbl, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette publication.

Publication trimestrielle

Abonnement annuel

Frais d'envoi compris

	Belgique	CEE	Autres pays
Institution	900 = 22,31	1000 = 24,79	1100 = 27,27
Personnel	750 = 18,59	850 = 21,07	950 = 23,55
Etudiant	600 = 14,87	700 = 17,35	800 = 19,83

Prix au numéro: 250 FB = 6,20

Numéro de compte bancaire : **210-0509908-31**



Prospective Jeunesse asbl

27 rue Mercelis - 1050 Bruxelles

Tél: 02/512.17.66 - Fax: 02/513.24.02

E-mail : cahiers@prospective-jeunesse.be

Site Internet : <http://www.prospective-jeunesse.be>



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique et de la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.



EDITOIRAL

L'annonce de la nouvelle politique belge en matière de drogues continue à susciter de multiples questions et interprétations diverses voire contradictoires.

Et si les articles publiés dans le numéro précédent ont apporté quelques éléments de réponses, celui ci n'a pas, loin s'en faut, la prétention de clore le débat.

Que ce soit d'un point de vue juridique, social, économique ou individuel, cette "nouvelle" orientation de notre gouvernement en laisse plus d'un perplexe.

Les experts juridiques dénoncent le manque évident de clarté des textes légaux. Les travailleurs de terrain, déjà pris dans la double contrainte "prévention-répression", ne savent vraiment plus sur quel pied danser.

Les acteurs de l'enseignement et les parents se demandent comment intégrer cette nouvelle donne dans leur mission d'éducation.

Les jeunes, quant à eux, sont persuadés de pouvoir consommer en toute liberté et impunité puisque "... on l'a lu dans les journaux".

Chacun tente donc de s'approprier, comme il le peut, cette nouvelle (si neuve que ça ?) réalité politique d'une note si peu cohérente et si peu claire...

Pour faire voir, ce numéro vous invite à la rencontre de quelques-unes de ces "réalités" à travers les expressions de personnes situées à différents carrefours de cette "canna-piste"... Au risque de se perdre?

Henri Patrick Ceusters et Isabelle Van Pevenage

LES "NEW AGE" TRAVELLERS EN GRANDE-BRETAGNE : EXCLUSION, ALTERNATIVE ET RESISTANCE

Marcelo FREDIANI¹

Les médias britanniques les appellent "New Age Travellers". Ils sont des milliers à vivre de manière nomade et à squatter des propriétés abandonnées dans les campagnes et les quartiers défavorisés des grandes villes. Le phénomène a reçu une attention médiatique considérable pendant les deux dernières décennies. Les New Travellers sont présentés comme une bande de malfrats sans abri à la recherche d'un toit ou des victimes du système économique et social des sociétés capitalistes avancées, au sein desquelles ces nomades sont perçus comme des résistants émergeant de la contre-culture britannique. Cependant, derrière ces images réductrices, il y a un phénomène social fort complexe à comprendre au-delà d'une interprétation en termes d'un simple phénomène d'exclusion sociale qui présente les Travellers comme des victimes du système social ou délibérément comme déviants et criminels. En effet, le style de vie nomade est à l'origine de la constitution d'une identité et d'un processus de ressocialisation important. Leur choix de vie montre le désir de création d'un nouveau sens sociétal.

Mots clés

- contre-culture
- exclusion socio-économique
- nouveaux nomades
- résistance socioculturelle
- style de vie alternatif

Une nouvelle forme de nomadisme ?

La récente affluence d'individus sans origine tsigane vivant de manière nomade n'est pas nouvelle dans l'histoire européenne. Plusieurs historiens observent

que le nomadisme trouve ses origines dans les différents changements socio-économiques, les guerres et les périodes de crise. Ainsi, nous allons rencontrer dans la France de l'Ancien Régime un nomadisme de crise, où des "troupes affamées" sont jetées sur les routes "en quête de pain". La misère conduit souvent ces nomades à unir leur sort dans une "mendicité de plus en plus agressive" débouchant souvent sur le "brigandage organisé". Au XIX^{ème} siècle, le nomadisme spatial et géographique tend à devenir essentiellement une catégorie sociale. C'est l'écart par rapport à la loi qui devient le critère du nomadisme. L'existence même du nomade est considérée comme une menace face à toutes les règles sociales. Son existence est une véritable provocation pour l'ordre social.²

1. Licencié en Philosophie et diplômé en Anthropologie Sociale et Culturelle. Prépare actuellement un doctorat en Sociologie à l'UCL.

Selon le professeur Michael Stewart³, le surgissement des "New Age" Travellers sur la scène sociale britannique peut être comparé à l'apparition des ancêtres de plusieurs groupes tsiganes. Nos sociétés "créent" des groupes nomades comme une "réaction" à elles-mêmes, ou plutôt comme une réaction à des situations intolérables d'existence dans un contexte social donné, car "if you want to oppose the respectable way of life in society, one of the ways of doing so has always been to become nomadic". Mais, comme nous allons le voir dans cet article, s'il reste vrai que le choix d'adoption d'un style de vie nomade est souvent conditionné par des circonstances intolérables de vie, nous ne pouvons pas affirmer qu'il ne relève pas d'une intention consciente de changement et d'une réaction face à une situation d'exclusion.

En Grande-Bretagne, l'histoire du nomadisme n'est pas récente. En Irlande, d'innombrables tribus ont été dépossédées de leur terrain par les colons anglais sous les ordres de William of Orange. De la même manière, la "Potato Famine" de 1845-48 a forcé des milliers de personnes à voyager à la recherche de nourriture. Ainsi, selon Earle, "although denied recognition, Travellers are part of a long established history of native adopting a travelling life as part of a changing society".⁴

Actuellement, A. Reyniers affirme que la population nomade vivant sur les îles britanniques est composée de groupes qui s'y sont établis depuis le XVI^e siècle. Quatre groupes d'origine ethnique tzigane vivent actuellement en Grande-Bretagne : les Kalés du nord du pays de Galles, les Romanichels anglais et ceux du sud du pays de Galles, les Minceirs ou Irish Pavees et les voyageurs écossais ("Scottish Nawkens"). A ces groupes, il faut ajouter les "nouveaux voyageurs" arrivés plus récemment dans la scène sociale britannique. D'origine ethnique diverse et venant d'un style de vie sédentaire, ces individus ont adopté un style de vie nomade en s'installant sur les lieux de halte réservés aux tsiganes.⁵

Les estimations publiées par l'A.C.E.R.T.⁶ dénombrent entre 100.000 et 150.000 tsiganes et autres Travellers vivant en Grande-Bretagne actuellement. Seulement 45.000 d'entre-eux vivent de manière nomade ou semi-nomade. Le rapport présenté par Vicki Stangroome⁷ affirme que le nombre de "New Age" Travellers était de 10.000 à 15.000 en 1990. Des sources d'information de la police anglaise estiment qu'en 1995 existaient environ 1.800 véhicules habités par des personnes d'autre origine que tzigane. Des estimations fournies par A. Reyniers⁸ dénombrent entre 1500 et 2000 "nouveaux voyageurs" vivant en Grande-Bretagne.

Connu par la presse britannique sous le nom de "New Age" Travellers, le mouvement a été identifié pour la première fois vers la fin des années 60 et s'est élargi rapidement pendant les années 70 et 80. Désigné couramment comme "hippie" par le public, aujourd'hui le phénomène est constitué principalement de jeunes adultes fuyant des conditions sociales intolérables⁹, des personnes dépossédées de leur maison et des anciens sans abri.¹⁰

L'ensemble des journaux britanniques s'entendent pour dire que le nombre de ces nomades a augmenté de manière "dramatique" pendant les dernières années du gouvernement Conservateur et a causé de nombreux problèmes, surtout dans les campagnes anglaises : l'occupation de fermes agricoles et l'abandon de déchets sur les sites qu'ils occupent, le nombre grandissant de chiens laissés en liberté, les dommages causés par ces chiens aux troupeaux de moutons et, finalement, la nuisance sonore causée lors des "raves-parties". Les "raves" sont souvent assimilées aux Travellers vu qu'ils sont les propriétaires de "sound systems" itinérants et se chargent de la musique et de la lumière dans ces soirées.¹¹

De part ces éléments, la presse officielle n'a pas tardé à construire une image très négative du phénomène et le grand public a fini par assimiler le surgissement de ces groupes à une crise non seulement socio-économique, mais morale et de valeurs qui a "ravagé la jeunesse" en Grande-Bretagne. Les Travellers sont ainsi devenus "responsables" de toutes sortes de dégâts arrivés dans les campagnes et les villes. Un grand nombre d'établissements publics ont interdit l'entrée aux Travellers, des milices privées (les "Vigilantes") ont été créées dans le seul but d'éviter l'arrivée des groupes nomades dans leur région. De plus, l'usage abusif de drogues par certains groupes nomades venus des grandes villes a été assimilé à la totalité de la population New Traveller.¹²

Cependant, derrière cette image quelque peu réductrice construite par les médias, le phénomène Traveller est complexe et englobe une infinité de différentes caractéristiques, valeurs, croyances et attitudes. Une démarcation précise d'un "groupe" en tant que tel n'existe pas et l'identification des New Travellers sur le terrain n'est pas facile. Il s'agit en effet d'un phénomène aussi hétérogène et multiforme que l'ensemble de la contre-culture en Grande-Bretagne.

La contre-culture et les festivals

Pendant ces dernières décennies, nous avons vu surgir sur la scène sociale et culturelle des sociétés capitalistes avancées, une infinité de groupes de jeunes affirmant les plus différents styles de vie dits "alternatifs". Il apparaît que, dans un contexte culturel en constante mutation, des individus, désenchantés par la situation socio-économique rencontrée dans nos sociétés contemporaines, cherchent à créer des alternatives de vie à un monde social et politique fermé aux initiatives non-institutionnelles.

Les New Travellers sont apparus dans la foulée de ce mouvement contestataire. Dans ce sens, le phénomène New Travellers est à considérer comme une des plus récentes manifestations de la contre-culture britannique.¹³ En effet, les mouvements dits de contre-culture comme les mouvances qui émanent de la "Beat generation", le mouvement hippy, les punks et le "squat movement" ainsi que celles organisées autour des "free-festivals" ont conduit une masse de jeunes à se déplacer continuellement et à revendiquer un style de vie en dehors des cadres conventionnels de la société.

Les Travellers situent les origines de leur mouvement lors des premières manifestations de la "Beat generation" dans les années 50. Le livre de Jack Kerouac, "On the Road", est spécialement cité comme l'ouvrage à l'origine de beaucoup d'expériences nomades parmi les jeunes dans les années 60. En 1964, Ken Kesey a créé le 'bus psychédélique' dont le but est la transversée "psychédélique" des Etats-Unis d'Ouest en Est, comme une exacte répétition, mais en sens inverse de la traversée de Kerouac et Neal Cassady narrée dans "On the Road".¹⁴

Lorsque l'on cherche à tracer l'histoire du mouvement Traveller, le rapport entre les premières errances liées à la contre-culture hippy et aux festivals de musique des années 70 en Grande-Bretagne est évident. Les Travellers attachent une forte importance à cette quête de "liberté" prônée par ces premiers mouvements "pré-alternatifs". Au début des années 80, Stonehenge devient le centre d'un pèlerinage annuel à l'époque du solstice d'été. L'endroit est le lieu d'un important festival mystique et musical. Rapidement, disposer d'une grande mobilité est devenu nécessaire pour le transport de lourd équipement de son et de large scène. D'un festival à l'autre le matériel suit et un logement convenable est recherché. Finalement, les véhicules lourds ont toute leur importance dans leur style de vie. Dans la même logique, comme l'observe G. McKay, afin de garantir la réalisation des festivals et pour des raisons pratiques et de sécurité, étant donné que les vieux véhicules tombent souvent en panne, plusieurs petits

groupes se sont formés pour commencer à voyager ensemble. A l'époque des grands festivals des années 80, la réunion de plusieurs petits groupes voyageant ensemble est à l'origine des grands convois connus sous le nom de "The Peace Convoy" ou "The Convoy".¹⁵

Actuellement, les festivals de musique et les rencontres politiques restent centraux dans la constitution du style de vie de ces individus. En effet, pendant l'été la plupart des Travellers se déplacent énormément. Cette époque regorge de festivals de musique payant et autres activités artistiques. Ces festivités représentent aussi la possibilité de passer du bon temps et d'avoir un endroit sûr où l'on peut rester parké pour un certain temps sans se faire expulser, et profiter gratuitement de plusieurs facilités.¹⁶ Les festivals sont des points de rencontre et de sociabilité importants qui permettent aux nomades de revoir des amis et faire la fête, faire de nouvelles connaissances qui ont le même style de vie et échanger ses expériences. Par ailleurs, les festivals représentent une source de revenus pour la majorité des Travellers et permettent une économie "alternative" qui rend viable leur "culture itinérante". Toute une gamme d'activités est possible : la vente de divers produits (aliments, alcool, tabac, artisanat, vieux objets), la réalisation de services divers (l'arrangement de l'emplacement du festival, mécanique, nettoyage), les performances musicales ou de cirque.

Cependant, si les festivals occupent une place importante dans la "scène" New Traveller, ils ne sont pas un passage obligatoire pour tous. Certains d'entre-eux construisent leur style de vie indépendamment de ces festivités. Il faut observer que la fréquentation des festivals est devenue rare pour plusieurs de ces nomades ayant famille et enfants en raison de la grande masse de gens extérieurs au milieu qui les fréquentent et l'usage abusif d'alcool et de drogues.

Pauvreté et exclusion

Comme le révèle un document de "Children's Society"¹⁷, actuellement deux tiers de New Travellers sont constitués par des personnes amenées à vivre de manière nomade à cause d'une situation d'exclusion socio-économique. Le document présente la population Travellers comme étant surtout constituée de personnes sans abri, de jeunes en rupture de relations familiales ou de couple, des personnes sorties de clinique de désintoxication ou de prison, des jeunes hommes récemment sortis de l'armée, d'individus qui avaient des contrats de logement ambigus, et le plus souvent ayant

des difficultés financières. En effet, des entretiens réalisés avec des habitants de plusieurs sites montrent que la majorité des habitants ont un "background" de SDF de plusieurs mois, voire des années, d'autres sortent d'une vie en squat.

La majorité de ces individus sont motivés pour adopter un style de vie alternatif à la suite d'une période de grande détresse et d'épuisement devant le travail et la vie sédentaire associée à des préoccupations quant à leur qualité de vie et d'harmonie avec leur environnement. Ainsi, si les festivals sont à l'origine du phénomène, sa continuité est conjuguée à la situation de crise et à la recrudescence de la législation relative au "squat".¹⁸ Pour la plupart d'entre-eux, la décision de devenir nomade était la seule alternative possible et l'option du voyage se présente comme une solution viable face à ces problèmes. De plus, comme dit G. McKay, "the bricolage constructed...(is) in accordance with the transformation and transience appropriate to an often nomadic lifestyle that rejects permanence and stability as ideals".¹⁹

L'invention quotidienne d'une "alternative" de vie : le processus de ressocialisation

Le phénomène New Travellers est formé par une infinité de groupes plus ou moins organisés mais surtout par des individus seuls ou qui voyagent avec d'autres sans avoir un lien "communautaire" dans le sens classique. En effet, ce que l'on appelle les New Travellers sont divers groupes constitués de manière pragmatique avec très peu d'organisation interne et aucune hiérarchie préétablie. Néanmoins, une sorte de "communauté pratique"²⁰ se forme entre les Travellers. Croire à l'existence d'un lien de solidarité entre les gens vivant de la même façon, est une manière d'assurer cette "sécurité ontologique". En effet, selon A. Giddens, la notion de "sécurité ontologique" explique le sentiment de sécurité qui se fonde sur la conscience pratique, caractéristique d'un important segment de l'activité humaine dans toutes les cultures. La conscience pratique est liée de manière tacite aux éléments cognitifs et émotifs qui conditionnent notre attitude naturelle comme membres d'une société donnée dans la vie quotidienne.²¹

L'inexistence parmi les New Travellers d'une idéologie de lien de groupe conduit ces acteurs à s'identifier par leur style particulier, les différentes manières de voyager, d'habiter et de s'habiller. Cependant, le choix de vie nomade demande plus que la simple adoption d'un

cadre de vie et de pratiques préétablies mais l'invention quotidienne d'un style de vie au travers du partage de différentes pratiques de "vie nomade" dans une expérience constante d'appropriation d'éléments culturels empruntés de diverses traditions ou cultures jeunes déjà existantes. Ainsi, la création d'une "culture" New Traveller est fort éclectique et puise ses éléments dans les plus diverses sources comme les cultures jeunes (hippy, punk, etc.), le mysticisme asiatique, les traditions des Indiens d'Amérique, la pensée écologique, le pacifisme, l'anarchisme, le paganisme celte, les croyances dans les mystères de la Terre et le New Age.

Dans la pratique quotidienne de la vie nomade, plusieurs techniques sont empruntées des cultures traditionnelles : les techniques d'occupation de l'espace et de construction des habitations (des tipis des Indiens nord-américains et des dômes géodésiques ou igloos); les manières traditionnelles de préparer la nourriture, de conserver les aliments et l'eau sont récupérées des traditions tsiganes; la manière de s'habiller et de travailler (artisanat, performances, agriculture saisonnière, etc.) et tant d'autres éléments sont créés, adaptés ou empruntés de cultures jeunes.

Par cette expérience pratique d'un style de vie en construction et le partage de divers aspects de la vie quotidienne avec divers groupes, les Travellers développent un sentiment d'appartenance à un groupe différencié. Les Travellers se considèrent comme des individus vivant de manière alternative, parfois marginale, et reconnaissent le lien qui les unit à ceux qui partagent les mêmes pratiques : les gitans, les gens du voyage et toute "culture alternative" à la société capitaliste avancée en générale.

La compréhension de la logique du phénomène New Travellers passe nécessairement par l'interprétation de la pratique de leur style de vie nomade comme une tentative de résoudre les problèmes objectifs qui leur sont imposés par nos sociétés de production et de consommation : les graves difficultés pour l'obtention d'un emploi, le manque de logement et les problèmes financiers. L'émergence de "l'attitude alternative" fait partie d'un important phénomène social et culturel dans les pays capitalistes avancés pendant les années 80-90 : le "Do it yourself culture", où l'adoption d'un "style de vie alternatif" implique la prise en charge de l'individu par lui-même en dehors des cadres institutionnels et politiques conventionnels.

Si la vie des New Travellers est interprétée par l'ensemble de la société comme des "moyens de survie",

elle est conçue par la communauté New Travellers comme une "manière de vivre", plus "libre" et "dégagée de contraintes sociales". Dans les récits des Travellers, leur choix de vie est toujours présenté comme un "choix de vie positif". Les Travellers rencontrés considèrent leur style de vie nomade non pas comme une rupture avec la société, mais plutôt comme une manière alternative de vivre dans une société qui offre peu de conditions d'épanouissement personnel et social. Les attitudes adoptées par ces acteurs doivent être interprétées comme des "stratégies" pragmatiques qui cherchent à gérer les tensions causées par les attentes personnelles des individus et la conscience des situations concrètes de leur existence. L'adoption et la persistance de comportements nomades est à interpréter comme l'effet d'une "réflexivité pragmatique" des acteurs et non comme un comportement de simple exclusion et d'anomie sociale.

Criminalisation et résistance dans la création d'un nouveau mouvement social

La transgression socioculturelle ou la déviance à la norme sociale propre au style de vie se manifestent par les actes les plus courants de leur vie quotidienne : l'occupation de terrains, l'usage de drogues, le refus de rentrer dans le marché du travail. Comprendre les raisons de cette "réaction antisociale" représente la compréhension du sens donné par ces individus à leurs pratiques. Ces pratiques interrogent et, dans une certaine mesure, font violence aux modèles de la vie sociale courante, conduisant ces acteurs à la valorisation du caractère de marginalité de leur culture et leur style de vie. Leur perception de la scène dépasse la simple dimension de la marginalité, pour arriver à assumer la dimension de la critique sociale ou encore la perspective d'un radicalisme politique qui pourrait être interprété comme propre à une "culture de résistance".

Une claire manifestation de cette culture est retrouvée dans le désir des Travellers de fonder leur mouvement sur des bases politiques engagées et de créer une "histoire du phénomène New Travellers" qui serve de fondement à un "mouvement socioculturel New Travellers". Or, cette construction est importante dans la mesure où elle permet la restauration d'un "sens positif" au phénomène.

Aujourd'hui, ce qui leur donne une raison politique est aussi la raison qui les conduit à l'illégalité. Par l'instauration du "Criminal Justice and Public Order Act" de 1994, le gouvernement a conduit les divers

groupes nomades ainsi que d'autres nouveaux mouvements sociaux à une situation d'illégalité. D'une certaine manière, ce décret de loi a "criminalisé" ce style de vie en mettant dans l'illégalité les éléments essentiels des pratiques nomades. En effet, ce décret donne à la police le pouvoir d'enlever les occupants de tout terrain abandonné, public ou privé (lorsqu'ils n'ont pas d'autorisation), ou appartenant à l'autoroute, lorsqu'elle soupçonne que ces occupants ont le but d'y résider pour une période de temps indéterminée. En outre, la loi donne à la police le pouvoir de saisir tout véhicule non enlevé d'un terrain lorsque son propriétaire a reçu l'ordre de le quitter.²² Ainsi, de nombreux déplacements sont plutôt liés à la dimension de l'illégalité et à la nécessité de fuir les agressions de la police. La loi a rendu difficile la vie des New Travellers dans le pays, ainsi que celle des différents groupes nomades traditionnels. Elle fut aussi la plus forte prise de position du gouvernement face aux nouveaux mouvements sociaux.

Néanmoins, la réponse des New Travellers ne fut pas l'abandon de ce style de vie, comme l'attendaient les autorités, mais l'organisation d'un débat autour de la question des libertés individuelles dans les démocraties actuelles, la création d'organisations de défense et d'aide aux familles Travellers (et "Friends, Familie and Travellers Support Group" en est un exemple), ainsi que le développement de stratégies d'action politique. Les discussions actuelles sur la question du développement à bas impact sur l'environnement ("low impact development"), débat rattaché à la création de l'Agenda 21, programme d'action pour l'environnement et le développement de l'ONU, mobilisent grand nombre de Travellers et sont au centre de la plupart des réunions et festivals politiques organisés par les Travellers. L'émergence de diverses organisations qui se basent sur la défense du droit des Travellers quant à la poursuite de leur style de vie nomade, dépasse la dimension purement d'exclusion sociale dont elle est issue. Le phénomène a fini par se trouver un sens et des valeurs à partir de lui-même, à savoir : l'affirmation du droit à la liberté de vivre en dehors des cadres de vie normalement acceptés par notre société dans le but d'améliorer la qualité de vie, se retrouver dans un groupe solidaire qui partage les mêmes problèmes pratiques et une même situation de vie.

Ainsi, comme le dit Melucci, "Today's social movements contain marginal counter-cultures and small sects whose goal is the development of the expressive solidarity of the group, but there is also a deeper commitment to the recognition that personal needs are the path to changing the world and to seeking

meaningful alternatives".²³

Notes

2. Voir Watier, P. & Stebler, K. 1978. "De l'errance spatiale à l'errance sociale". In *Espaces et Sociétés* 24-27 : 101-112, W/025, pp. 101-102.

3. In *The Guardian Education*, June 15 1993; p.10.

4. Earle, et al. 1994. *A Time to Travel ? An Introduction to Britain's Newer Travellers*. Dorset : An Enabler publications, p. 111.

5. Reyniers, A. 1993. "Présence dans les 12 pays membres". In *Etudes Tsiganes*, 1/1993, p. 44.

6. Advisory Council for the Education for Romany and other Travellers (éd.) 1993. *The Education of Gypsy and Travellers Children*. s.l. (Hatfield) : University of Hertfordshire Press, p. 123.

7. Stangroome. V. M. 1993. *Investigation into Policies, Priorities and Resources Available to New Age Travellers (The Hippy Convoy)*. Health Education and Primary Health Care Provision for New Age Travellers. Holdsworth : ms. non publié.

8. Reyniers op. cit., p. 45.

9. Voir Davis, J.; Grant, R. et Locke, A. 1994. *Out of Site, out of Mind. New Age Travellers and the Criminal Justice and Public Order Bill*. London : The Children's Society.

10. Voir Friends, Families and Travellers Support Group (éd.) 1996. *Confined, Constrained and Condemned. Civil Rights and Travellers*. Glastonbury : F.F.T.S.G, p. 1. F.F.T. est une organisation sans but lucratif qui cherche à protéger les droits de tous les groupes tsiganes et "New Age Travellers" en Grande-Bretagne. Cette organisation lutte aussi pour la maintenance d'emplacements traditionnels de stationnement et la conscientisation des pouvoirs publics quant à la nécessité d'investir dans la construction de sites pour accueillir les nomades. L'organisation s'occupe encore de donner de l'assistance juridique à des Travellers.

11. Pour un aperçu de la situation des "sound systems" itinérants en France, voir Colombié, T. 2001. *Technomades. La piste électronique*. Paris : Edition Stock.

12. Comme la plupart des sociologues et institutions travaillant avec les "New Age" Travellers, j'utilise, indistinctement, le terme "New Traveller" ou "Traveller" pour désigner le phénomène.

13. Voir McKay, G. 1996. *Senseless Acts of Beauty. Culture of Resistance since the Sixties*. London/New York : Verso, pour l'interprétation des travellers comme phénomène de

résistance issu des mouvements de contre-culture des années 60 et 70.

14. Duval, J.-F. 1998. *Buk et les Beats. Suivi d'un soir chez Buk - Entretien inédit avec Charles Bukowski*. Paris: Editions Michalon.

15. McKay op. cit., pp: 45-46

16. En effet, pendant la durée du festival et quelques semaines après la fin des festivités, les parkings mis à disposition du public hébergent plus d'une centaine de ces nomades.

17. Davis et al. op. Cit.

18. Pendant les années 70, la procédure légale pour l'expulsion des squatters a été facilitée par l'implantation de la "Criminal Law Act, 1977". Cette situation a forcé un grand nombre de jeunes à trouver des solutions alternatives au problème de logement. Cfr aussi, Advisory Service for Squatters (éd.) 1996 *Squatters Handbook*. London : Advisory Service for Squatters.

19. McKay op. cit. pp. 46-47.

20. Nous faisons la distinction entre une communauté "pratique", qui se fonde sur la pratique quotidienne de la vie nomade et sur une forme de solidarité mécanique, et communauté "idéale" fondée sur des principes idéologiques. Voir aussi les notions de solidarité organique et mécanique (Durkheim).

21. Cfr. Giddens, A. 1991. *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*. Oxford : Polity Press; p. 36.

22. Il n'est pas possible d'effectuer une analyse plus approfondie de ce décret de loi dans ce texte, je renvoie, ainsi, le lecteur intéressé aux articles 61, 62, 67, 77, 78, 79 de la CJPOA 1994.

23. Melucci A. 1989. *Nomads of the Present*. London : Hutchinson Radius; p. 49.

L'INTERDIT : LE LEVIER DE LA PREVENTION ?!

DU DESARROI DES ADULTES FACE A LA LEVEE DE L'INTERDIT SUPREME...

Catherine DUNGELHOEFF¹

L'interdit reste-t-il, dans l'inconscient de la collectivité, LE levier fondamental de la prévention sans lequel nous serions complètement démunis face à un cataclysme qui serait inévitable ? Et quand bien même l'interdit serait essentiel, la loi fédérale en reste-t-elle le seul support ?

1. Psychologue au Service Prévention du Centre Alfa, Centre de Santé Mentale spécialisé dans le traitement et la prévention des problèmes d'assuétudes, Liège.

2. Le public face à la législation du cannabis, Antoine Boucher, Les Cahiers de Prospective Jeunesse, Vol 6 n°1, 1^{er} trim 01.

3. Si la précipitation des uns et des autres (politiques et journalistes) dans la diffusion et le commentaire d'informations, insuffisamment élaborées, trop partielles, floues, voire contradictoires, a créé un vent d'interrogations anxieuses, elle a au moins eu l'avantage (après un sérieux réajustement de l'information réellement contenue dans les différents communiqués de presse !) de démultiplier les occasions de développer le travail de réflexion critique qui sous-tend en permanence notre travail quotidien.

4. Travail qui doit s'intégrer au projet pédagogique de l'institution concernée.

Comme l'évoque Antoine Boucher², l'annonce de la disparition de l'interdit pénal concernant le cannabis a laissé sans voix (sans autre voie ?!) un grand nombre d'adultes, animateurs, enseignants, parents, se sentant complètement démunis, à court d'arguments d'une part, pour faire face aux comportements de consommation de jeunes usagers de cannabis et d'autre part, pour dissuader les non-consommateurs de le devenir : *"Que faire s'ils fument à l'école ?"*, *"Mon enfant va devenir toxicomane"*,... Que ce soit dans le cadre de notre travail avec les institutions (écoles, maisons de jeunes, mais aussi foyers d'accueil pour adultes) ou dans le cadre des consultations individuelles dans notre centre, le battage médiatique de ces derniers mois autour de la question de la "légalisation", "dépénalisation",... du cannabis nous a amenés³, plus que jamais, à élargir, avec chacun, les pistes de réflexion et d'action, tant en ce qui concerne la place du "cannabis" parmi les autres produits potentiellement toxicomanogènes, qu'en ce qui concerne la place et le rôle de l'interdit parmi les autres leviers de la prévention et /ou de l'organisation de la consommation.

Pourquoi tel directeur d'école serait-il

plus désarmé face à un cannabis légalisé que face à l'alcool ? Le règlement qu'il met en place dans son institution par rapport à l'alcool ou au tabac ne serait-il pas transposable au cannabis ? Bien sûr, c'est à ce moment que se manifeste souvent un certain découragement : *"Bien, justement, ça ne va pas du tout avec le tabac"*, *"Nous sommes pré-occupés par la grande consommation d'alcool dans les soirées, par la présence d'élèves en état d'ébriété aux cours"*,... Souvent, on se rend alors compte que le règlement devrait être remis à jour, précisé,... et surtout qu'il faudrait accorder bien plus d'attention à son explication à chacun (élèves et équipe pédagogique) ainsi qu'à ses modalités d'application.

Difficile d'imaginer une prévention et/ou une gestion efficace de l'éventuelle utilisation de cannabis en faisant l'économie de ce type de travail⁴, et ce pour quelque produit que ce soit (non seulement alcool et tabac, mais aussi médicaments, GSM, walkman,...).

Dès lors, on pressent déjà que l'interdit n'est qu'un des leviers parmi tous les autres qui relèvent de l'EDUCATION dispensée tant par les parents que par tout adulte qui a la charge d'enfants et d'adolescents.

Le champ des limites, des règles, des lois

L'interdit s'inscrit dans le champ des règles, des limites, des lois, dont il ne constitue qu'un des volets continuellement présents dans notre vie, que ce soit au niveau de la famille, des groupes, des institutions, de la société.

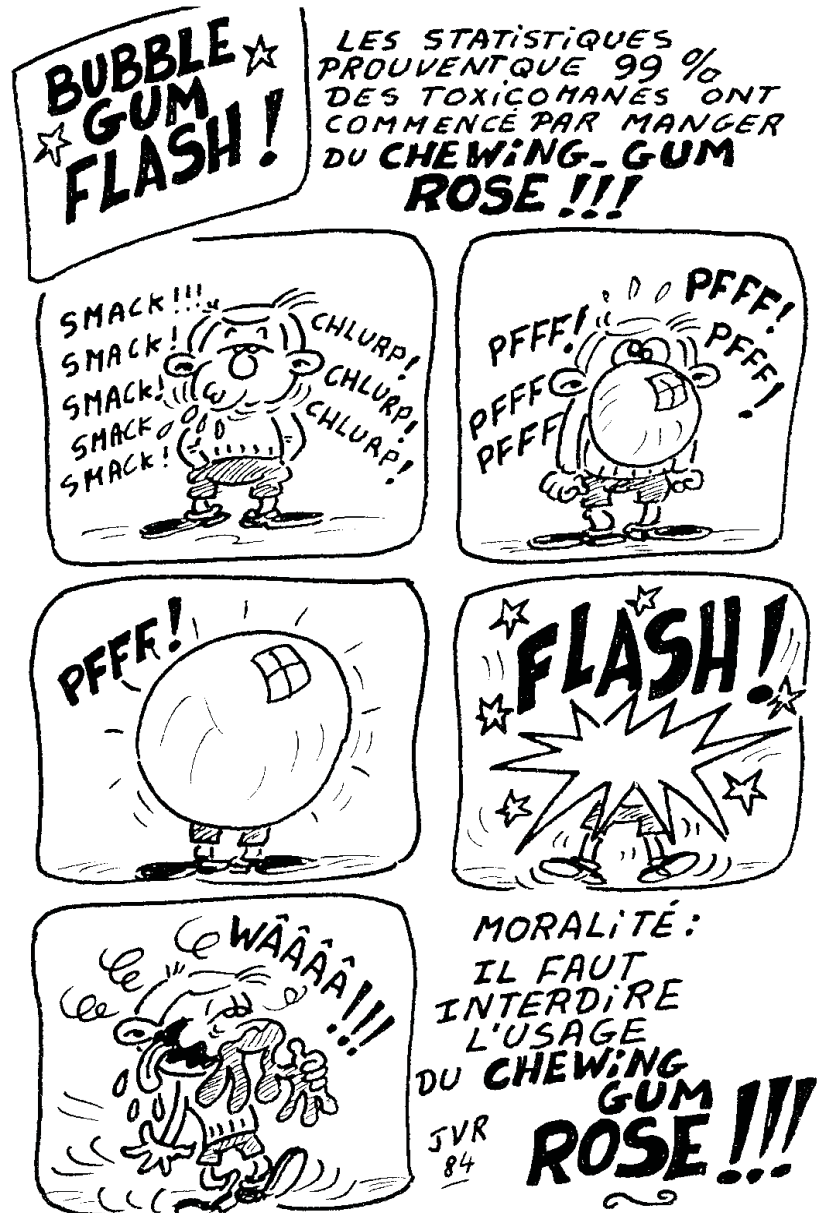
Un mythe véhiculé par notre société de consommation est que tout peut être accessible à tous. Or, cela est loin d'être le cas et nous nous trouvons souvent face à l'alternative de tout ou rien.

Accepter que l'on ne peut satisfaire tous les désirs, qu'il faut effectuer des choix c'est-à-dire apprendre à renoncer, accepter qu'il est des attentes qui resteront sans réponses, c'est laisser une place nécessaire à l'impossible, c'est apprendre à vivre avec nos manques impossibles à combler. Bien sûr, il ne s'agit pas, par exemple, d'ignorer le désir de l'enfant, de l'élève mais de lui faire comprendre que, si l'on a bien entendu sa demande, on se trouve parfois dans l'impossibilité d'y répondre tout de suite.

Par ailleurs, nos réactions d'adultes face à nos attentes, nos demandes non satisfaites sont aussi constructives de celles de l'enfant et de l'adolescent.

Ce faisant, on introduit la notion de **limite**, indispensable pour gérer ses consommations, pour structurer la personnalité, pour organiser les relations entre les humains. Très vite, dans la vie, chacun est confronté à des limites (que ce soit dans la réalisation de ses désirs ou dans son comportement, elles nous sont imposées par l'environnement physique et humain, par notre corps, ...).

Les premières limites auxquelles le petit enfant est confronté sont notamment celles imposées par les parents. S'il est bien évident qu'il ne



s'agit pas, pour les parents, de se poser comme l'unique modèle à suivre, ils n'en constituent pas moins les références premières et durables qui vont servir de **points de repère** à l'enfant, qui vont l'aider à grandir, à acquérir les valeurs qui lui seront propres, et celles qui signifieront son appartenance au monde dans lequel il vit.

Que ce soit en s'opposant ou en essayant d'imiter ses parents, l'enfant intègre progressivement leurs limites.

Très tôt, il va les tester pour, en quelque sorte, en éprouver la constance, la solidité ou la souplesse éventuelle.

Devenir adulte, si tant est qu'on y

5. *La Tentation de l'innocence*, Pascal Bruckner, Grasset, 1995.

6. Termes souvent associés au domaine de la toxicomanie.

7. *L'Individu incertain*, Alain Ehrenberg, Calman Lévy, 1995, Hachettes Littéraires, coll. Pluriel, 1999.

parvient jamais, ce sera notamment pouvoir fixer ses propres limites et apprendre à les connaître. Il est bien évident qu'elles sont rarement acquises une fois pour toutes. Les différentes circonstances de la vie nous amènent à les remanier plus d'une fois. Et c'est une véritable richesse pour la personnalité que de pouvoir le faire. Et c'est là que notre société devient désarçonnante. En effet, la société occidentale de ces dernières années donne l'impression d'avoir du mal à gérer cette notion de limites en versant dans un individualisme⁵ exacerbé qui la vide de sa fonction anthropologique fondamentale : permettre à l'individu d'exister en se situant activement au sein d'un système symbolique structurant les échanges entre les êtres.

Modifier, adapter, repousser ses limites ne constituent plus une sorte de comportement adaptatif nous aidant à vivre dans notre environnement en souscrivant à un minimum de valeurs consensuelles, socialement structurantes et intégratrices des individus, mais deviennent une fin, voire LA fin, en soi, seule porteuse de sens de l'existence de l'individu, pilier essentiel de son identité.

Voir les records en tous genres, la "nouvelle aventure", les magazines de "l'extrême", où le défi de la mort et, d'une certaine façon, son apprivoisement deviennent les seuls supports de la justification de l'existence pour un individu donné, tout en étant pour autrui d'ô combien dérisoires tentatives de masquer sa peur, son vide, sa douleur. A la différence du rite qui permet à la personne de se situer d'un certain point de vue une fois pour toutes dans sa société, ces conduites ordaliques sont séquentielles, toujours à renouveler.

Même le vocabulaire reflète cette tendance omniprésente dans notre société puisqu'on vous invite à vous "éclater" dans vos loisirs, à vous "défoncer" dans votre travail, ...⁶

A cette valorisation du dépassement

incessant des limites et de la multiplication des risques érigés en valeur, notre société oppose une préoccupation et des réponses sociales ultra-sécuritaires : voir les interdits de consommer telle ou telle substance, parallèlement à des assurances en tous genres, des campagnes de prévention de tout et de rien comme s'il était possible de se prémunir contre tous les avatars liés à la vie et même, fantasme ultime, contre la mort (cf. l'expression paradoxale "Assurance-Vie").

La proposition simultanée de ces deux extrêmes (!) prive l'individu de tout le champ d'expériences qui se situent entre les deux et qui lui permettraient de structurer et de développer son identité tout en gardant le fil conducteur d'une certaine intégration dans le temps au monde des humains dans lequel il vit.

Pouvoir jongler de cette façon avec les limites nécessite évidemment non pas une liberté virtuellement sans limites⁷, finalement angoissante et écrasante, mais bien une certaine marge de liberté...

Au niveau de la société, ce sont les lois qui définissent cette marge de liberté, d'expression, de revendication, mais les règles familiales et institutionnelles dont nous sommes à la fois instigateurs et/ou usagers contribuent de même à l'organisation de notre quotidien, et ce dans quelque domaine que ce soit (régulation de la violence verbale ou non-verbale, garantie de l'intégrité corporelle et psychique de chacun,...). On en vient là au champ de l'éducation.

Le champ plus large de l'éducation ...

Intégrer les lois définies par la société dans un ensemble de règles spécifiques à tel ou tel contexte, familial ou

institutionnel, fait partie de l'activité quotidienne de celui qui éduque. Aussi, il en va du cannabis comme de, non seulement, tous les produits de consommation, mais plus encore de tous les comportements pour lesquels on définit des limites; l'arsenal éducatif, dont les règles et l'interdit ne sont qu'un des outils, étant mobilisable par chaque adulte dans quelque contexte que ce soit.

Une grande partie de notre travail en "prévention" consiste à remobiliser (ou mobiliser davantage) les adultes non seulement dans leur rôle en matière de définition et d'application des règles (et d'interdits !), mais aussi à les encourager à investir les autres leviers éducatifs tout aussi primordiaux pour la construction de la personnalité des jeunes dont ils ont la charge.

Nous avons pu constater dans notre travail quotidien de ces derniers mois que le spectre de la levée de l'interdit suprême accélèrait sans conteste la prise de conscience tant en ce qui concerne l'étendue du champ de la prévention⁸ qu'en ce qui concerne l'implication concrète fondamentale de chacun dans sa mise en œuvre, et ce sans sortir de son rôle ou de sa fonction de parent, d'enseignant, d'éducateur et, finalement, de citoyen.

... **Et donc quelques pistes d'autres leviers**

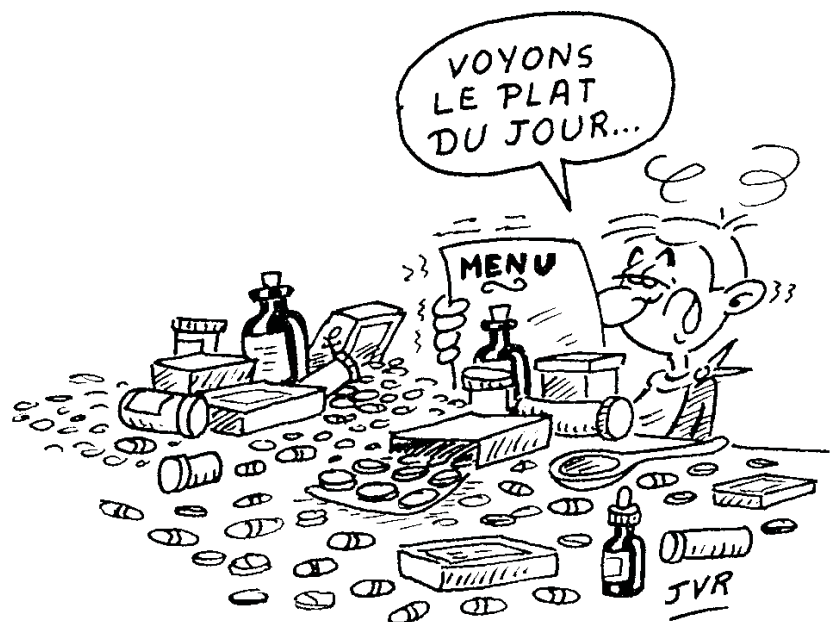
L'objectif de cet article n'étant pas de développer une liste aussi exhaustive que possible des leviers de prévention autres que celui de la réglementation, mais bien de resituer les rôles et limites (!) de celle-ci parmi les autres "outils", nous nous bornerons ici à évoquer quelques pistes accessibles à tous et dont les possibilités de concrétisation dans le quotidien de chacun (institution-

nellement ou non) sont infinies. Il en va ainsi de toutes les ressources de la personnalité en matière de recherche de plaisir, de traitement de la souffrance physique ou morale, de la recherche d'identité, de la capacité à anticiper, à rêver (et à SE rêver), à se projeter dans le temps, à donner un sens à sa vie, à s'intégrer dans un groupe, à communiquer, à utiliser l'information, ...

En conclusion

Si l'effet d'annonce autour d'une modification de la réglementation fédérale en matière de cannabis a engendré pas mal de perplexité, de préoccupation, voire de désarroi chez de nombreux adultes, celui-ci a au moins permis de susciter une réflexion chez ceux jusque-là peu intéressés par cette question et une mobilisation personnelle plus active de ceux déjà conscients de la nécessité que chacun s'implique, à son niveau et avec ses moyens, dans ces nouvelles conception et gestion de la consommation d'un psychotrope parmi d'autres.

8. Jusque là cantonné par de nombreux adultes aux créneaux des règles et de l'information.



LE "G" ET LE "H"

ou "Pourquoi dans l'école le GSM en jette et le pétard pète ?"

Pierre WAAUB¹

Le contexte de dépénalisation du cannabis semble préoccuper les écoles. La dépénalisation n'a pas encore fondamentalement changé les mentalités et les réactions des écoles restent excessivement répressives.

A partir des situations concrètes rencontrées dans les écoles, en partant d'une comparaison des réactions à l'arrivée des GSM et du cannabis dans l'école et en confrontant les différences de traitement de l'abus d'alcool et de l'usage de cannabis dans le cadre scolaire, cet article se propose d'analyser et de comprendre les causes de cet excès ainsi que de proposer des pistes pour faire progresser la situation dans les écoles.

Mots clés

- école
- dépénalisation
- cannabis
- éducation
- réaction
- exclusion
- consommation
- dealer

1. Enseignant, militant de la Confédération Générale des Enseignants. Publications : *"La démocratie est-elle soluble dans l'école ?"*, Editions Labor, col. Quartier libre, Bruxelles, 1999. *"L'école : bonne à tout faire?"*, Editions Labor, col. Quartier libre, Bruxelles, 2001 (présentation de l'ouvrage en fin d'article).

"G" positif et "H" négatif

Deux produits, le "G" et le "H", sont entrés ouvertement dans les écoles en posant tous les deux le même type de problème : qu'est-ce qu'un usage socialement admis ?

Cependant, l'attitude de l'école vis-à-vis de l'un et de l'autre a été radicalement différente parce que la symbolique de chacun de ces produits était aussi radicalement différente.

Le "G" est un produit a priori positif, chargé des mythes modernes de la communication, de la technologie et du progrès. De plus, ce produit est non seulement en vente libre mais, bien plus, fait l'objet d'une publicité abondante dont les jeunes sont une des cibles privilégiées et qui a pour thème principal l'idée que celui qui n'en consomme pas risque de se trouver peu à peu exclu socialement. Le "G" fait en outre partie de la panoplie multimédia qui symbolise tous les espoirs de la croissance retrouvée.

Le "H", lui, tout au contraire, est un produit a priori négatif, chargé des

mythes passés de la drogue, de la marginalité et de la déchéance. De plus, ce produit n'est pas en vente libre. Ceux qui en vendent sont donc des dealers, des ennemis intérieurs qui sapent les grands piliers de la morale, de la justice et de l'économie. Le "H" fait donc courir à celui qui en consomme le risque de l'exclusion sociale et fait partie de la panoplie du perdant qui symbolise toutes les craintes de la faillite progressive d'un système social et économique décadent.

Le "G" est une des armes d'un système économique triomphant qui s'impose au monde, le "H" est une de ses phobies.

Pourtant, au-delà de ces deux symboliques, le "G" et le "H" posent en fait le même type de problème aux écoles : quels que soient les choix personnels des uns et des autres d'en consommer un peu, beaucoup, à la folie ou pas du tout, leur usage dans l'école empêche la poursuite de sa raison d'être : l'enseignement.

La dépénalisation du "H" aurait pourtant dû changer la donne. Alors qu'avant, il suffisait de rappeler la loi et d'interdire, il faut aujourd'hui que

chacun apprend à se positionner vis-à-vis de ce produit. On peut aimer ou ne pas aimer, ce n'est plus une affaire judiciaire, c'est devenu une affaire de choix personnel. Un peu comme pour le "G".

Mais, comme pour tout produit "nouveau", il va falloir, au-delà des choix personnels, ajuster les comportements des uns et des autres afin de construire une culture de la consommation de ces produits qui soit socialement admise, apprendre à tenir compte des conséquences non seulement personnelles mais sociales des différents usages de ces produits.

Par exemple, comment se comporte-t-on socialement quand notre "G" sonne au beau milieu d'une conversation, avec un ami, avec un fonctionnaire, à partir de quel âge peut-on avoir un "G" ou du "H", bref, à partir de quand considère-t-on que le consommateur a un rapport problématique au produit ?

Dès lors, la réponse à cette question ne dépend plus seulement du produit lui-même, mais plutôt d'une relation, d'une interaction entre le produit, un contexte et un individu.

D'ailleurs, le "G" et le "H" ne posent-ils pas tous deux en tant que produit des questions du même ordre ? Le "G" pour l'effet de ses micro-ondes sur le cerveau, le "H" pour l'effet de l'inhalation de la fumée sur les poumons, tous les deux pour l'apparition de comportements qui pourraient être qualifiés de dépendance psychologique, etc.

Ecole sans "H"

A l'école, le "H" pose au moins deux questions : la question de l'éducation à la consommation et la question de l'attitude des écoles vis à vis des consommateurs.

Il y a quelques années, un élève s'est

révélé être un consommateur excessif d'alcool. Discrètement, sans en faire une affaire d'état, on s'en est occupé, on a mobilisé ses copains pour essayer de comprendre les raisons de cette consommation excessive, on a supposé des problèmes sentimentaux ou familiaux, et on a essayé de lui renvoyer une image positive de lui-même tout en lui expliquant en quoi son comportement nuisait à sa scolarité, à l'image qu'il se faisait de lui-même, que les autres avaient de lui, bref, à ses relations sociales.

L'an dernier, quelques élèves se sont révélés être des consommateurs (excessifs ?) de "H". Cette "révélation" a fait le tour de l'école, répandant comme une traînée de poudre les bruits les plus divers. Les consommateurs de "H" étaient perçus globalement comme des éléments dangereux, susceptibles de propager leur vice dans l'école et une mauvaise image hors de l'école. Ils devaient donc être lourdement sanctionnés

Après les avoirs interrogés, eux ainsi que leurs copains et copines, pour savoir comment et où ils se le procuraient, quand et où ils consommaient, l'école en conclut que certains d'entre-eux étaient des dealers, les autres des consommateurs et qu'il convenait donc d'adopter une attitude différente pour les uns et les autres.

Les "dealers" furent exclus² de l'école dans l'opprobre générale, les "simples consommateurs" furent sanctionnés dans l'école, tout cela solennellement, avec mise en garde publique de l'ensemble des élèves et circulation abondante de l'indignation des enseignants dont certains pensaient qu'on n'en avait pas fait assez. Enfin, des élèves avaient fumé de la drogue dans l'école, ils auraient logiquement dû être exclus, etc.

Dans le premier cas, il s'agissait d'éduquer, dans l'autre de sanctionner.

Dans le premier cas, il s'agissait d'insérer, de relier, dans l'autre

2. Or cette sanction est particulièrement grave, non seulement parce qu'elle compromet gravement la scolarité de l'élève, mais aussi parce qu'elle constitue une menace d'exclusion sociale et contribue à la dualisation du système scolaire. La question de la sanction d'exclusion de l'école pose un problème en soi. Il me semble que si les écoles font usage de cette sanction, c'est le plus souvent à défaut d'autre sanction suffisamment significative, plus par manque d'imagination donc que par nécessité.

d'exclure.

Les enjeux

Toute la différence réside dans le fait que si le "H" n'est plus une drogue au sens de la substance illégale, elle reste cependant perçue comme une drogue au sens de la substance dangereuse, tant pour le corps social que pour l'individu lui-même.

Construire une culture du produit implique donc non seulement de sortir légalement sa consommation de la clandestinité, mais aussi de sortir symboliquement ce produit de la catégorie des produits interdits. Le "H", en dépit de l'évolution actuelle de la loi, reste largement perçu comme s'il était encore illégal. Sa consommation est donc encore assimilable à un acte grave de transgression.

L'enjeu est donc bien la banalisation du produit, non pas au sens où on s'en désintéresserait socialement, mais au contraire, au sens où on permettrait ainsi l'émergence d'une culture socialement admise de l'usage de ce produit, un peu comme notre civilisation s'est donné et se donne encore tous les jours une culture de l'usage socialement admis d'alcool (connaissance du produit, de ses différentes variétés, de ses effets recherchés ou souhaitables, des risques liés à sa consommation, à sa production ou à sa commercialisation, des risques liés aux différents contextes dans lesquels il est consommé, construction de repères collectifs et individuels qui permettent de cadrer sa consommation, etc.)

Or, la situation actuelle est extrêmement "malsaine".

L'enseignant ou l'éducateur qui voit un groupe d'élèves fumer du "H", par exemple dans un parc proche de l'école, voire dans un couloir de l'école, aura le choix entre feindre l'ignorance ou la complicité "pour ne pas faire des

problèmes avec ça" (la crainte de provoquer l'exclusion de l'élève, la crainte d'abîmer l'image de l'école), ou sanctionner les élèves lourdement, de manière disproportionnée, pour protéger l'école, l'image de l'école, voire sa propre image auprès des élèves et de leurs parents.

Autrement dit, ou bien on réagit et les sanctions sont disproportionnées, ou bien on ne réagit pas et c'est toute la crédibilité de l'éducateur ou de l'enseignant qui s'envole, ainsi que la symbolique de la règle dans l'école, de toutes les règles et donc aussi de la légitimité de l'enseignant, de son cours, etc. La terreur ou la démagogie, on retrouve un vieux démon de l'école. Par conséquent, le climat de confiance qui permettrait la construction et la transmission d'une culture d'un rapport socialement admis au produit n'existe pas. Et puisque le produit ne sort pas vraiment de la clandestinité, les jeunes consommateurs de "H" tâtent le terrain en l'absence de repères. Toute la différence entre transgresser une règle en connaissance de cause et transgresser des limites floues sans s'en rendre compte, un peu comme un cobaye de l'expérience future des autres.

Ainsi, par exemple, si les adultes ont tendance à surestimer les effets physiques de ce produit, les jeunes consommateurs, eux ont tendance à sous-estimer les effets sociaux auxquels ils s'exposent (en terme d'exclusion sociale notamment). Alors que les adultes éducateurs surestiment les effets négatifs du produit, les jeunes consommateurs en sous-estiment l'impact sur la perception des adultes éducateurs.

Comprendre pourquoi

Pour l'alcool, les adultes disposent d'une culture, de repères clairs de

civilisation. Les adultes responsables sont tous des consommateurs plus ou moins réguliers de boissons alcoolisées, ils savent tous faire la différence entre consommation et excès, en ont fait l'expérience eux-mêmes, ont connu l'ivresse, et ont déjà ressenti pour eux, en eux, quand et pourquoi le cadre était dépassé. Ils cherchent donc à transmettre cette culture.

Il est communément admis que l'alcool apporte joie, plaisir, permet de désinhiber, de neutraliser des craintes ou des angoisses, peut procurer des oublis salutaires, mais ne résout pas les problèmes. L'alcool est dans notre culture un élément de lien social qui n'est perçu comme négatif que hors contexte, quand il transgresse des codes, des règles tacites ou des lois : boire le matin, boire au travail, à l'école, au volant ou boire trop, boire à s'en rendre malade, boire à ne plus savoir se contrôler, boire à en devenir asocial, violent, pitoyable, etc.

Du point de vue de l'éducation à la consommation, le jeune fait peu à peu l'apprentissage de son rapport à l'alcool en confrontant son expérience personnelle aux réactions sociales diverses, tantôt gratifiantes, tantôt dissuasives. Et l'école n'est qu'une des institutions de la société dans lesquelles il rencontre des modèles (ou des contre-modèles), des repères, etc.

Dans ce cadre, la question de l'attitude de l'école vis-à-vis des consommateurs d'alcool est aisée. Puisqu'on vient à l'école pour suivre des cours, il faut être en mesure de le faire, on ne boit donc pas d'alcool à l'école ou avant les cours, pas parce que l'alcool est mauvais ou dangereux mais parce que l'école n'est pas le contexte approprié.

Pour le "H", par contre, le produit est encore lié au tabou de la drogue. Beaucoup d'adultes lient de manière consciente ou inconsciente ce produit à la culture de l'interdit, de la transgression majeure qui perturbe nécessairement l'ordre social.

Même si certains ont déjà fait l'expérience de la consommation, voire de l'excès (trop ou hors contexte), de mauvais mélanges, etc., il ne s'agit là que d'expériences individuelles non socialisées, qui peuvent d'ailleurs tout aussi bien renforcer des préjugés dans un sens ou dans l'autre, et qui ne donnent pas pour autant une culture, des repères clairs de civilisation. Il n'y a ni règles tacites, ni codes communément admis, il n'y a que la loi (dans toute son ambiguïté) et un lourd passé d'interdit majeur.

La plupart des adultes qui ont charge d'éducation ont cependant bien perçu que la situation légale a changé. Les années nonante ont dédramatisé certains produits qualifiés de drogues douces. On en parlait de plus en plus ouvertement dans les salles de profs, certains faisaient part de leur expérience personnelle, etc. Et la loi a fini par changer : les consommateurs ne seront plus poursuivis.

Et pourtant, parce que ces produits restent largement influencés par l'imaginaire de la drogue, parce que les adultes ne disposent pas d'autre repère que la loi et parce que la loi est ambiguë, l'attitude dans les écoles reste excessivement répressive.

Pourtant, la situation pourrait être relativement simple. Comme l'alcool, le "H" est un produit psychotrope. Sa consommation à l'école ou avant l'école est donc hors contexte socialement admis. Et si des jeunes transgressent cette règle, c'est aussi, comme pour d'autres règles, à la recherche de la confirmation de sa légitimité sociale. Autrement dit, si on veut être éducatif, il faut banaliser le produit pour rendre possible la confrontation des jeunes consommateurs à une règle socialement légitime.

Après tout, si la loi a changé, c'est aussi pour faire sortir la consommation des risques liés à la clandestinité et à l'ignorance.

A titre d'exemple, ce qui me semble le

plus significatif de l'ambiguïté de la réaction des écoles est cette obsession, induite par la loi et la symbolique du produit, de la distinction entre simple consommateur et dealer. Le consommateur bénéficie de la mansuétude attribuée à la victime (le drogué), le dealer est l'ennemi public numéro un, l'être fourbe et pernicieux qui fait circuler le poison au cœur même de la société, dans les écoles, parmi les jeunes, les enfants, etc. Or cette distinction témoigne d'une incompréhension réciproque et donc de l'impossibilité de l'émergence d'une culture commune et a fortiori d'une éducation à la consommation.

En effet, ces fameux dealers ne sont, dans la très grande majorité des cas, que les plus audacieux des consommateurs qui ont osé se procurer ce produit paradoxal que l'on peut consommer en toute légalité mais dont la vente est interdite. Dans la pratique, tous les consommateurs sont des dealers ou des égoïstes. Car si le produit ne peut pas circuler de main en main, se revendre (se donner) de consommateur à consommateur, en petites quantités (pour sa consommation personnelle), chacun sera contraint de fréquenter les lieux "clandestins" de vente de ces produits ce qui est physiquement impossible et socialement non souhaitable.

De même, et toujours à titre d'exemple, la réaction des écoles reste largement conditionnée par leur obsession (justifiée dans le contexte actuel) de ne pas ternir leur image sur le marché scolaire. Le contexte de concurrence sur le marché scolaire fait craindre (à raison) dans chaque école, cette menace suprême : la réputation d'une école de drogués. Ce stigmate est terrifiant, il est capable de couler une école en très peu de temps alors que, finalement, une école qui a pris conscience que les jeunes consomment du "H" devrait plutôt être rassurante pour les parents.

Comment s'en sortir ?

Il faudra bien un jour que l'on règle la question de la production et de la vente. Mais en attendant, ne pourrait-on pas déjà faire progresser la situation dans les écoles ?

Il s'agirait, par exemple :

- De prendre conscience que le tabou de la drogue brouille encore notre jugement. Notre réaction ne doit donc être ni radicale ni rapide mais concertée et réfléchie.

- De cesser de croire que tous ceux qui vendent du "H" ou le font circuler sont des trafiquants de drogue mal intentionnés. La vente est inséparable de la consommation et ne doit pas nécessairement faire l'objet d'un traitement différencié.

- De commencer par traiter le "H" comme on traite l'alcool, avec nos références culturelles applicables à ce produit.

- D'apprendre à mieux connaître le produit (formations) afin d'être en mesure de faire émerger des références culturelles propres à l'usage de ce produit.

- De renoncer à faire usage de la sanction d'exclusion dans les cas liés à l'usage et à la revente de "H", ce qui revient à accepter de sanctionner dans l'école pour construire dans l'école des règles et des codes socialement admis.

Et, comme pour le reste, l'école ne pourra pas tout faire. Le résultat dépendra aussi du degré d'engagement des différentes institutions qui ont charge d'éduquer et de socialiser les jeunes.

L'école : bonne à tout faire ?

Éléments pour une culture professionnelle des enseignants

Pierre WAAUB, Collection "Quartier Libre", Editions Labor (29 quai du Commerce, 1000 Bruxelles), mai 2001



Extraits

Pour en finir avec le "tout à l'école"

"Parce qu'elle n'est plus en mesure d'assurer le plein emploi et la croissance du niveau de vie, la société enferme dans les écoles l'ensemble des mineurs au moyen de la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans. Elle constate ensuite que leurs espoirs de socialisation sont bien faibles et que leur éducation reste à faire puisque leur comportement n'est pas conforme aux attentes des enseignants. Mais puisqu'ils sont tous dans l'école, c'est là qu'on va faire leur éducation et leur redonner espoir dans leurs possibilités de socialisation, de préférence en leur vendant dans le même paquet le mythe fondateur de l'école démocratique et de l'éducation à la citoyenneté. Du "tous à l'école" démocratique, on passe allègrement au "tout à l'école", comme si cela allait de soi.

Mais cela change tout..."

Culture professionnelle contre identité professionnelle

"Il n'est pas indifférent de parler de culture ou d'identité professionnelle. La culture professionnelle fait référence à du commun collectif, à une solidarité professionnelle capable de soutenir globalement l'ensemble des membres de la profession. L'identité professionnelle par contre fait référence à des stratégies individuelles de positionnement sur un marché du travail en concurrence".

Le piège des avancées qualitatives

"Dès lors, la symbolique du métier d'enseignant est passée dans le discours officiel du modèle du professeur tricheur en congé ou en vacances au modèle du professeur victime, accablé de missions non reconnues socialement, dernier rempart de la société démocratique face à une horde de jeunes sans repères ni valeurs. Et les enseignants se sont retrouvés pris à leur propre piège. A force de clamer que leurs revendications n'étaient pas financières (plus de salaire) mais qualitatives (plus de moyens), ils ont obtenu une revalorisation de leur métier en terme qualitatif (plus de missions) en échange d'une diminution de leurs moyens (moins d'encadrement)".

Contrat de travail et quantité de travail

"La surcharge de travail se définit par rapport à ce que prévoit le contrat de travail, non pas par mesquinerie, mais parce que le travail n'est rien d'autre que la conséquence de ce contrat. Et toutes les tentatives de détourner le sujet (parler de vocation, de démotivation, de nécessité ou d'utilité) ne sont rien d'autre que des tentatives d'échapper à cette contrainte.

La quantité de travail disponible dans l'enseignement ne dépend donc pas structurellement de la motivation, de la vocation ou du dévouement des enseignants, mais bien de la quantité de contrats de travail signés par les pouvoirs organisateurs et de la quantité de travail que définit l'ensemble de ces contrats. La quantité de tâches qui pourront être réalisées dans une école est aussi en relation directe avec le nombre et le contenu de ces contrats".

Pour un modèle professionnel de la relation pédagogique

"Ce qui caractérise le métier d'enseignant n'est donc pas seulement l'ensemble des tâches, des objectifs qu'il contient, mais aussi ce qui différencie cet ensemble de tâches des autres contextes dans lesquels elles peuvent exister. Autrement dit, la relation pédagogique socialisée doit fonctionner à chaque fois, quel que soit le prof, quel que soit l'élève, quel que soit le moment. Elle doit donc être préparée, entourée, organisée de telle manière qu'elle puisse fonctionner pour le plus grand nombre, exister comme institution collective légitime".

LE TABAC QUI FAIT RIRE

INTERVIEW D'UN DEALER PROFESSIONNEL

Interview réalisée par Jean-Pierre JACQUES¹

Par des arrêtés royaux, qui sont toujours en attente d'être signés, le cannabis va prochainement sortir d'une certaine clandestinité. Toutefois, si certains modes de consommation du cannabis ne devraient plus faire l'objet de poursuites judiciaires, la question de la pourvoyance de cette plante reste entière. Il m'a paru très opportun d'enrichir ce débat avec l'interview d'un homme qui fait métier depuis plus de 20 ans de vendre du cannabis, autrement dit d'être dealer professionnel. Cette interview particulièrement savoureuse, par son humour et par un parler succulent, dont la retranscription ne conserve qu'une part, est publiée ici in extenso, après contrôle du texte par l'intéressé. On y appréciera tout particulièrement la description inattendue d'un commerce éthique et responsable de sa clientèle, et fortement marqué par la prohibition, comme en témoignent les règles de sécurité et la sélection de la clientèle. Certains lecteurs goûteront également ce qui se dégage comme qualité de vie et comme convivialité, qui évoquent agréablement les utopies hippies. La productivité n'est certes pas le caractère dominant de cette activité professionnelle, et, si ce document peut aider à penser la mise en place d'un réseau de pourvoyance légale du cannabis, on doit se demander comment ces aspects résisteront à la pression productiviste et anonymisante que le progrès nous impose, et dont les night shops sont l'illustration la plus navrante. Le deal de cannabis sera-t-il le dernier "petit commerce de proximité" ?

1. Psychanalyste, médecin directeur du Projet Lama. Interview réalisée en juillet 2001. Retranscription réalisée avec l'aide de Modus Vivendi asbl. Retranscription corrigée par la personne interviewée.

Question - Qu'en est-il de ta pratique de vente du cannabis ?

Réponse - Dans la pratique, j'ai un copain qui monte tous les quinze jours-trois semaines en Hollande, qui ramène de quoi fumer pour lui, de quoi fumer pour moi, et puis de quoi vendre à de nombreux amis et copains que ça arrange bien de pouvoir acheter sans passer par des circuits, enfin sans voir des gens moins sympathiques que moi, disons.

Q - As-tu une idée de ce que ça peut te faire comme chiffre d'affaires ?

R - En gros, je paie un gramme à peu près 220 frs, que je revends 330. Donc ça

me fait un tiers en plus. Et pour ce qui est de l'herbe, j'achète à peu près à 150, et je revends à 250. C'est les prix coffee shop en fait. Et alors c'est pour une bonne qualité, parce que le gars qui s'occupe de fournir a vécu là-bas et a participé à des récoltes, il connaît bien le sujet, c'est un amoureux du haschich...

Q - Et ce sont des produits hollandais ou des produits d'importation ?

R - Ce sont des produits marocains. Pour ce qui est du haschich, c'est du marocain. L'herbe, mais ça c'est assez récent, elle est hollandaise. Avant ça c'était plutôt de l'herbe qui venait

d'Afrique, du Nigeria en particulier. Mais là apparemment ça ne... les Nigériens d'Amsterdam préfèrent acheter et vendre de la skunk sur place plutôt que de faire venir de l'herbe du Nigeria parce que ça leur rapporte moins d'argent. Ce qui est très embêtant parce que je vendais surtout à des gens d'une génération... qui ont eu 20 ans il y a 20 ans. Et ce sont des gens qui préfèrent de loin de l'herbe cool, douce, bio. C'était devenu par gag et par antithèse avec la skunk ; j'appelais ça de l'herbe bio parce qu'elle est cultivée en Afrique dans la savane et tout ça. Et ça les gens aimaient bien. Mais c'est les vieux de la vieille si je puis dire. Les jeunes : "C'est quoi ce truc ? Ca fait rien". J'ai des neveux qui fument de la skunk que j'en suis malade de respirer leur tabagisme passif, c'est trop, c'est la folie. En plus ça a vraiment un côté chimique dopé et tout.

Q - Case sent ?

R - Oui, dès le début avec mes copains, on croyait qu'il y avait du speed ou du PCP pulvérisé là-dessus, je sais pas, ça faisait un effet tellement violent que... et alors quand on sait que c'est cultivé en hydroponique, avec juste de l'eau et des engrais, ben pour moi c'est chimique. Ca m'étonnerait beaucoup qu'ils le fassent avec des engrais naturels, c'est pas vraiment le genre des entreprises industrielles, et encore moins des gens qui font du pognon avec la drogue.

Q - Ce sont les Nigériens qui détiennent ce business ?

R - Non, je crois pas, je crois qu'ils sont des commerçants de passage, c'est les Hollandais qui cultivent principalement.

Q - Et c'est pas les Hollandais qui revendent ?

R - Les Hollandais revendent à des

revendeurs qui eux font le détail, j'imagine. Mais moi je n'y vais jamais, je franchis jamais une frontière.

Q - C'est pour avoir une idée du nombre d'intermédiaires entre le producteur et ton acheteur...

R - C'est difficile à dire. Je dirais qu'il y a le producteur, il doit y avoir un grossiste, un semi-grossiste, et puis ...

Q - Ton copain et toi ?

R - Oui. Mais mon copain, c'est du transport plutôt. Mais il prend une marge aussi.

Q - Tu connais sa marge ?

R - J'imagine que pour ce qui est du shit, il doit acheter à 180. Mais j'ai des bonnes conditions parce que c'est un vieil ami et tout ça et qu'on a bossé ensemble.

Q - Et ton volume d'achat par semaine, par quinzaine, ça fait ?

R - Alors période normale, pas pendant les vacances, c'est difficile à dire. C'est vraiment difficile à dire, parce que j'ai des clients qui sont assez avisés pour venir acheter pour une longue durée, c'est-à-dire ils viennent tous les trois mois. J'en ai d'autres qui viennent toutes les trois semaines. Et puis t'as les gars qui viennent une fois par semaine comme ça. Parce qu'ils n'ont que 1.000 balles à mettre là-dedans, et ils ont pas de... et puis il y a aussi les gens qui quand ils ont des trucs chez eux ne peuvent pas s'empêcher de tout consommer, donc c'est quand même difficile à chiffrer.

Q - Et ça va entre combien et combien par semaine ?

R - Mais je dirais une moyenne de... entre allez, entre 8 et 15 par semaine, 8

Mots clés

- cannabis
- cocaïne
- THC
- skunk
- pourvoyance
- deal
- contrôle de qualité
- sécurité
- prix des drogues
- prohibition
- légalisation

et 15.000 frs par semaine.

Q - Ca c'est la quantité de ce que tu vends ou ce que tu achètes ?

R - De ce que je vends. Oui. Ce que j'achète c'est à peu près 150 grammes, oui, 150 grammes par quinzaine, je dirais, ça c'est pour le shit. Pour l'herbe, c'est aléatoire, ça je prends que pratique-ment à la demande parce que...

Q - Ah oui. Donc les gens commandent d'abord avant livraison ?

R - Je connais plus ou moins les besoins des gens, donc je sais plus ou moins ce que je dois prendre, mais j'essaie aussi d'avoir toujours du stock pour répondre aux demandes un peu plus conséquentes.

Q - Et une demande conséquente, c'est combien de grammes ?

R - Oh, je compte pas en grammes moi, je compte en billets de 1.000. Il y en a un qui vient de temps en temps pour 15.000; il les réunit avec ses copains, le genre de gars super discret, super gentil, qui est content de pouvoir venir chez moi et qui veut donc que ça se passe le mieux du monde; donc je lui ai dit de grouper, de prendre des réserves si c'était possible. Mais c'est une question de moyens, hein. C'est des gens qui ont du boulot, une situation, ils avancent parfois pour leurs copains aussi sans que ça soit vraiment du deal.

Q - C'est plutôt une coopérative d'achats ?

R - On peut dire ça. Pour eux quoi.

Q - Pour eux ?

R - Moi c'est du... moi c'est du deal, quoi.

Q - Toi c'est du deal ?

R - Oui. Je fais ça pour avoir la fumée gratos, et pour la thune quoi.

Q - Et tu as une clientèle qui doit faire à peu près combien de personnes ?

Q - Au sens le plus large, disons une trentaine de personnes... Tu sais il y a des gens qui viennent pour les vacances ou pour les fêtes. Il y a toujours une recrudescence en juillet et une grosse en décembre, évidemment. Parce que c'est recta chaque année en décembre comme tous les commerçants dans le festif, décembre, c'est un mois où je ne pars jamais en vacances. Par contre, janvier en général, j'ai besoin de vacances, ça va toujours crescendo, donc tu vois les gens que t'as pas vu depuis longtemps et tout. Tu passes l'après-midi avec eux, ça boit, ça fume etc.

Q - Donc par rapport à un commerce ordinaire c'est un commerce plutôt



convivial, tu passes un moment avec les gens ?

R - Oui, chez moi c'est comme ça. Parce que ça fait 25 ans que j'ai commencé ce truc. J'ai eu beaucoup de déboires au début, dans le sens où j'avais beaucoup d'amis, vraiment beaucoup d'amis tout à coup, hein. Et puis au bout d'un moment plus vraiment : quand j'ai commencé à me montrer... un peu moins prolixé disons, à réaliser quoi. Mais là maintenant, c'est installé, train-train quotidien depuis dix-quinze ans, c'est vraiment convivial. Des gens, ils viennent chez moi, et en achetant, on passe une soirée à jouer à des jeux de société, des trucs comme ça. Il y en a d'autres qui viennent passer la soirée, on regarde un film ou deux, on bavarde, parfois par hasard on se rencontre à plusieurs. Chez moi, il y a que des copains et des amis qui viennent, c'est un peu ma devise si tu veux, que des gens que je peux présenter à mes amis, à ma femme et à mes enfants. Bon, ça arrive de temps en temps qu'il y a un type un peu plus déjanté qui passe, mais des gars que j'aime bien toujours. Alors là j'essaye qu'ils passent plutôt dans l'après-midi quand il y a personne à la maison. De toute façon, j'évite les heures où les enfants sont là et où on mange, et où ils doivent aller dormir. C'est avant ou après. Mais ça reste vraiment convivial, familial.

Q - Et le type de métier de ta clientèle ce serait quoi ?

R - Oui mon vieux là ça voit de tout. T'as des gens de la pub bien entendu, des créatifs, des artistes, il y a un bon paquet d'artistes mais c'est de par mes fréquentations aussi. Et puis des petites gens. Tenanciers, des types qui travaillent dans un bistrot ou un chômeur. Mais chez moi, c'est pas on rentre, on achète, on sort. C'est un truc je le supporte même pas en fait. Les gens comme ça m'intéressent pas. Oui

ça peut arriver que quelqu'un soit pressé et le fasse. Mais sinon j'aime pas du tout.

Q - Et là-dedans il faut déduire ta consommation personnelle que tu estimes à combien ?

R - Je saurais pas te dire. Vraiment, ça dépend des périodes. Alors pour le moment, c'est un peu plus réduit parce que je ne prends plus de coke depuis six mois.

Q - Parce que avec la coke il fallait plus de...

R - La coke, tu prends une latte, t'ouvres une bière, tu fumes un joint, tu refumes un joint, tu prends une latte, tu prends une bière, ça donne soif, ça énerve. Ou alors, tu te dépenses physiquement... Bon je peux très bien sortir, prendre de la coke et boire et pas fumer pendant deux heures parce que je danse. Je fais quelque chose, ou je bosse et des trucs comme ça. Si tu te dépenses physiquement... Et puis t'as les situations aussi : maintenant c'est un peu mieux, mais avant, pour se fumer un pétard tranquille à une terrasse, c'était pas vraiment facile.

Q - Donc il y avait la limitation externe ?

R - Oui. Les interdits.

Q - Et maintenant tu as senti un changement ?

R - Là ça y va ! Oui t'entends au niveau limitations externes ? Effectivement, je trouve qu'ils y vont un peu fort d'ailleurs, pour moi ça sent le piège à plein nez cette histoire. J'ai pas confiance du tout. J'ai lu la petite brochure. Je suis pas très doué pour analyser les textes, mais il me semble qu'au début de cette brochure ils disent: "on va y aller cool". Et puis quand tu lis tout le reste, t'as l'impression

qu'ils resserrent tout partout. Et alors leur tableau-là ! Ils ont un petit tableau avec des petits points. T'as vu cette brochure ?

Q - Oui.

R - Les tableaux avec les petits points quoi, ça fait rire tout le monde. Et les patrons de bistrot, quand ils sont là, ils tolèrent pas qu'on fume à l'intérieur, par contre, en terrasse ils ferment les yeux. Mais c'est bien pour eux si une clientèle peut venir. T'as le... - je vais pas citer de nom - mais c'est un bistrot où je vais souvent dans cette bonne commune et encore hier soir vraiment ça y va quoi, ça roule, ils roulent même pas caché dans leur main, ils roulent sur la table. Tout ce que les patrons demandent, c'est de faire pas trop de bruit pour pas ameuter les voisins. Et même des terrasses de bistrot où avant le patron jetait les mecs si ils s'avisait de fumer un joint en terrasse et que ça se voyait, parce que t'as des gars qui fument comme ça et tu sens rien quoi. Mais alors c'est les gars, ils ont leur shit avec le tabac et ils font des petits joints tout le temps comme des cigarettes. Je connais un type, il est mort d'ailleurs, on peut en parler Y... V..., il fumait tout le temps dans les bistrot, il y avait jamais personne qui remarquait rien. Mais c'est tellement léger que c'est même pas la peine de tirer une taffe sur son truc parce que ça faisait schnoll... et là maintenant, les gens : "Ah ouais, ça va, c'est autorisé". Il y en a qui roulent devant les flics, comme à la Fête de la Musique, personne se cache vraiment. Moi, je dois être un peu parano, mais je continue à rester relativement discret. Quand on me file un joint comme ça à la terrasse d'un bistrot, parfois je dis non. Je sais pas, je le sens pas.

Q - On va revenir à l'influence de la nouvelle loi, qui est d'ailleurs pas encore une loi. Mais d'abord au niveau deal, tes produits, c'est haschich et herbe ?

R - Oui.

Q - T'as jamais dealé autre chose ?

R - Si, j'ai dealé de la coke pendant des années.

Q - Et tu as arrêté ?

R - J'ai arrêté par la force des choses.

Q - C'est quoi la force des choses ?

R - Mon dealer est tombé.

Q - C'était un Belge ?

R - C'était un Belge. J'achetais... Là je peux être un peu plus précis dans les chiffres, là c'était pratiquement 10 grammes par semaine. Allez disons entre 7 et 10 grammes par semaine de coke.

Q - Que tu achetais combien et que tu vendais combien ?

R - Je l'achetais à un bon prix. Parce que je préfère, c'est relativement cher, par rapport au marché : 2.500 frs. Mais je l'achetais chez quelqu'un qui la vend normalement au détail à 4.000 frs le vrai gramme, j'achetais 2.500 par 10 grammes, ça faisait à peu près cinq-six ans que j'étais avec la même personne, qualité constante, bonne qualité, quoi. Vraiment je connais les tests et tout. Et alors donc j'achetais 10 grammes. Et quand je revends 1 gramme, je mets 8 dixièmes, et je le revends à 4.000 fr. Ce qui revient à 5.000 fr. Tout le monde le sait. Enfin tout le monde... C'est-à-dire tous les gens qui achètent chez moi. Une clientèle encore plus limitée bien entendu et compactée que celle du shit. Je l'ai dit à tout le monde au moins une fois, je m'en suis fait un point d'honneur. Même si je l'ai dit un peu vaguement... Mais j'ai toujours fini par le dire aux gens. Là surtout c'est des gens qui n'iraient nulle part d'autre que

chez moi parce que c'est un milieu... Il faut connaître quoi. J'ai des gens, si je devais arrêter de vendre du shit du jour au lendemain, ils seraient vachement emmerdés parce qu'ils aiment bien avoir leurs 3.000 balles de shit pour deux semaines à peu près, un couple. Ils fument aussi des petits joints avec deux fois rien dedans, puis quand ils te le passent, tu dis: "Non merci, je m'en roule un". Donc des gens qui ne sauraient pas où aller, qui à la limite arrêteraient mais ne seraient pas spécialement contents d'arrêter. Et aussi des gens genre : "L'anniversaire de Madame, l'anniversaire de Monsieur, les vacances et Noël quoi". Et c'est à peu près quatre fois par an, ça c'est une autre catégorie. Puis t'en as d'autres, les artistes, ça dépend un peu si ils ont une flopée de concerts ou plein de trucs à faire, etc. Je sais pas quand je dis artistes, il y a de tout, du musicien au directeur de salle de spectacle. Ou créateur de théâtre, ou un type qui doit absolument rentrer un boulot musical dans les 48 heures, etc. Qui emploient ça comme instrument. Oui, t'as la clientèle festive et t'as la clientèle instrument de travail.

Q - Instrument de travail ?

R - Instrument de travail, oui.

Q - Instrument de créativité ?

R - Non, je dirais plutôt pour tenir le coup, pas pour chercher l'inspiration, plutôt pour tenir le coup mais dans des bonnes conditions, pas avec du speed; d'autant plus que, encore une fois, la qualité chez moi est surveillée. Et constante aussi, ce qui est pas mal. Par exemple, je vais avoir une sorte de shit, je vais fumer celui-là, je vais en recevoir un autre. Même si l'autre est un peu meilleur, à la limite, je préfère d'abord terminer le premier. C'est comme le mélange d'alcool et de vin et des trucs comme ça, j'aime pas trop changer. Et il y a toujours un moment d'adaptation

entre un changement. Alors pour ce qui est de la coke, c'est beaucoup plus fort. Parce qu'il y a toujours une différence. Si jamais pendant quatre-cinq mois - ça dépend des stocks et de l'organisation - t'as la qualité, et puis à un moment ça change forcément. Et parfois c'est un peu plus haut, et parfois c'est un peu plus bas. C'est une qualité plus ou moins constante, mais il y a toujours une petite phase d'adaptation de l'organisme.

Q - Autrefois, il était question de nombreuses variétés de cannabis. Qu'en est-il aujourd'hui de ces "crus locaux" ?

R - Les petits crus locaux ? D'abord, tu ne les trouves plus ici, parce que ça ne s'exporte plus, c'est trop dangereux, ça rapporte pas assez. Même sur place, regarde l'Afghanistan. En Afghanistan, t'avais des tas de shit différents, du super bon, t'avais du Mazarisharif, enfin chaque ville avait son shit. Tout ça, c'est fini. D'abord une bonne partie a été remplacée par l'opium pour s'acheter des armes. Et puis ces petits trucs locaux, t'as des villages qui ont été détruits, t'as des régions qui ont changé de gouverneur, ou de religion, ou de secte, tu sais comment ils sont. Et même chose en Inde. C'est un effet pervers de la mondialisation, à mon avis. Parce que comme tout s'uniformise, même ça, la production locale. Ils essayent de faire du gros. Et c'est vraiment comme un vignoble. Tu peux pas vendre des millions d'hectolitres de champagne, il y a qu'en Champagne que tu produis le Champagne, c'est limité à ce qu'on produit en un an en Champagne. A part qu'en Champagne, il y a pas la guerre.

Q - Combien de variétés sont annoncées sur une ardoise de "Coffee shop" actuellement ?

R - J'ai vu que ça va de six à douze à peu près. Mais il y a longtemps que j'ai plus

été. J'ai plus été en Hollande depuis une dizaine d'années.

Q - Un de nos patients qui achète volontiers du shit disait : "Pour 5 gulden le gramme, c'est du cirage, pour 10 gulden, c'est du henné, à plus de 15 gulden, ça devient vraiment du haschich.

R - Oui ça, ça je veux bien le croire, quoi.

Q - Donc tu penses qu'il y a des produits de coupe ?

R - Oui, c'est clair. J'ai déjà jeté des joints par terre, tellement... On te tend un joint comme ça, tu tires, dégueulasse! Il y a des trucs immondes. Et même en coffee shop, ils se foutent du monde. Mon copain qui va acheter, si on a le malheur de lui proposer de la merde, eh bien le gars, il est vert, il est furieux, il change immédiatement si il peut. Mais c'est comme ça qu'il se fait respecter parce que c'est soit du turc, soit du marocain, etc . Et donc ils ont le moyen de moyenner entre eux. Non mais c'est clair que même le noir en coffee shop ... Ce serait bien d'avoir un petit labo d'analyse comme ils font pour les ecsta et tout. Non de Dieu, là je serais curieux. J'ai vu des tests dans "Actuel", c'est effrayant, mais bon c'est Paris, ça m'étonne pas.

Q - Et qu'est-ce que tu crois qu'il faudrait tester sur ces produits et comment ? Quels seraient les principes que tu donnerais à l'ingénieur qui doit concevoir les tests ? Lui, il ne fume pas, il ne deale pas, il n'a aucune idée de ce qu'il faudrait contrôler.

R - Mais d'abord les produits de coupe. La toxicité, la nocivité des produits de coupe parce que ça sert à rien de fumer de l'huile de vidange ou je sais pas ce qu'ils foutent là dedans, du henné ou du vieux pneu. Parfois j'ai l'impression de fumer du vieux pneu. D'ailleurs le noir, c'est fini, je touche plus.

Q - Pourquoi ?

R - Parce que pour moi c'est pas du shit, tout simplement.

Q - C'est quoi ?

R - Je sais pas mais pour moi c'est pas du shit.

Q - C'est du pneu ?

R - Oui, pour moi c'est du pneu ! Et quand je vois des jeunes avec ça, surtout dans la région de Wavre, ils sont tous complètement abrutis au gros shit noir, vraiment abrutis, ça n'a rien à voir avec un bonshit.

Un jour, on a passé une soirée avec mon neveu, on joue à un jeu de société, on a joué toute la nuit, il a fumé comme un pompier. J'avais beaucoup bu et j'avais oublié d'ouvrir la fenêtre le soir avant de descendre me coucher. Le matin quand je suis remonté, j'ai senti une odeur de foin de skunk, j'ai gerbé. C'étaient les prémisses d'une crise de foie mais ça a été le déclencheur. Putain et alors pour le voisinage, c'est... Même ma voisine m'a dit : "Écoute parfois je suis gênée". Et pourtant, elle fume aussi, c'est pas ça qui la dérange.

Q - Et à part les produits de coupe, qu'est-ce qu'il faudrait pouvoir tester ?

R - Il faudrait inventer une espèce d'unité de défonce. J'ai déjà essayé de concrétiser ça, il y a très longtemps, des unités de défonce, mais c'est impossible. Et en plus avec les différentes dopes, ça ne va pas. Oui, surtout ce qu'il y a dedans quoi, si c'est nature quoi. Et la concentration en THC. Le parfum peut-être.

Q - Et pour le shit par exemple, quand tu testes la qualité, c'est uniquement par ta consommation à toi ou bien tu utilises d'autres techniques ?

R - Le shit, j'ai mon goûteur, c'est le gars qui va acheter.

Q - Ah oui, celui qui est transporteur est en même temps le goûteur ?

R - Oui, c'est lui qui choisit, il est très difficile, parfois il va, il y a pas, il revient les mains vides. Ou alors juste avec un dépannage pour une semaine, pour lui et pour moi. Mais si c'est pas bon, il est pas content, et je peux te dire qu'il est pas content. Il est à moitié arabe ! C'est un type, il est là dedans depuis 20-25 ans quoi. Un haschischin, quoi.

Q - Mais c'est uniquement à son goût à lui qu'il se fie, il y a pas de techniques de test ou de trucs de ce genre-là ou...

R - Oui, si, il y a des techniques : la souplesse, la réactivité à une flamme, la couleur de la fumée, etc. Mais ça je peux lui demander, je peux lui demander éventuellement un petit mémo là-dessus, parce que il m'a déjà expliqué plein de fois, mais bon comme il fait le boulot pour moi, je m'en soucie pas trop. De temps en temps, je lui dis: "J'aime mieux celui-là, j'aime moins celui-là". De temps en temps, je lui dis aussi ce que les clients me disent. Là par exemple, j'ai une herbe dont des clients me disent qu'elle est pas forte du tout. Et puis il y en a d'autres, ils sont contents, ça leur rappelle la nigériane. Mais elle est presque au double du prix. La nigériane, c'est cool. J'achetais 1 kilo 45.000 frs, je faisais à peu près quatre ou cinq mois avec et je revendais ça 150.000 frs. Ca c'était du bon bénéfice pour moi.

Q - Et toi, tu as du stock ?

R - Quand je faisais dans l'herbe, oui, j'avais du stock, j'avais 1 kilo, enfin je prenais jusqu'à 1 kilo, là où le shit ça va de 100 à 200 grammes. Je prends par 100 à 200.

Q - Au niveau répression, t'as jamais eu d'ennuis ?

R - J'ai une fois eu une histoire ridicule, mais si je la raconte avec les détails on peut m'identifier.

Q - Non, ne la raconte pas avec des détails. Est-ce que tu penses que les flics sont au courant de ton activité et ferment les yeux ou qu'ils ne sont pas au courant, simplement ?

R - Je pense qu'ils ne sont pas au courant. Je pense plutôt que, administrativement, ils sont pas au courant. Maintenant il y aurait un flic du quartier qui m'aurait plus ou moins repéré, oui - non, ça m'étonnerait, parce qu'il y a plus vraiment de flics de quartier en fait. Avant, tu avais un flic de quartier, il passait au moins deux fois par semaine dans la rue, il connaissait les kets et tout ça. Je te parle d'autres communes. Maintenant, il y a plus vraiment ça. Mais, d'un autre côté, je prends pas la PJ de ma commune pour une imbécile non plus. Je veux dire l'histoire que j'ai eue là avec le shit, ils m'ont fait venir chez eux, ils m'ont demandé de venir pisser chez eux. Ils m'ont d'abord demandé si je fumais encore. J'ai dit: "Ah non, plus depuis



l'histoire". Puis il m'a dit : "Ah vous allez accepter un test d'urine alors" ? J'ai dit que non, parce que d'abord j'avais été à un concert trois jours avant, j'avais tiré sur un pétard, et ensuite ça, dans l'histoire de la fois d'avant, j'avais refusé la prise de sang. J'étais un petit peu saoul, j'avais soufflé dans le ballon. Ils m'ont emmené au poste. Ils ont voulu me faire une prise de sang, j'ai dit: "Non, moi ça va". J'ai soufflé dans le ballon. Et j'ai refusé la prise de sang, et la prise de tension parce que j'avais pris de la coke et je voulais absolument pas qu'on aille voir, j'ai invoqué des raisons d'ordre personnel, qu'ils ont traduit par philosophiques dans la déclaration. Et donc j'ai eu aucun mal après à la PJ à dire que non. Enfin j'ai juste dit: "Non, je veux pas venir pisser dans votre bouteille toutes les semaines, non". Et puis il m'a demandé si je vendais de la drogue. Et j'ai dit non bien sûr. Et puis il m'a demandé si je prenais des drogues dures. J'ai dit non, non, certainement pas ! Et il m'a fait la morale en me disant: "Ca c'est très... C'est très pas bien et tout ça quoi". Il m'a aussi demandé plus ou moins pourquoi je fumais. J'ai dit que quand je rentrais du boulot - à l'époque, j'avais un boulot aussi. J'ai quand même bossé, j'ai quand même bossé quatre ans pour une entreprise à l'époque, le temps de faire mes enfants, mes trois enfants - j'avais besoin d'un bon pétard avant de rentrer à la maison, ça c'était clair. C'est ce que j'ai dit au flic qui m'a dit : "Mais moi aussi j'ai des enfants et je ne dois pas". "Mais moi oui". Je ne sais plus quelle était la question. J'ajoute que par solidarité avec ma femme et pour bien faire les choses, j'ai arrêté la coke pendant quatre ans.

Q - Et quand tu as arrêté de dealer de la coke, comment s'est débrouillée ta clientèle ?

R - Ma clientèle s'est assez réduite au cours des trois dernières années parce que, là on va pas me croire, mais moi

j'aime bien faire décrocher les gens. Et j'avais des cas sérieux. Genre gros producteurs soumis au stress tout le temps, à des avions, à des trains, à des rendez-vous, à des dîners super arrosés, et à des nuits à prendre de la coke avec des clients. C'est vraiment le gros show business quoi. Et c'était un gars que j'ai longtemps refusé dans ma clientèle, malgré qu'il toquait à ma porte et tout... Et puis un jour j'ai dit oui. Et c'est un gars que je connaissais depuis longtemps, que je prenais pour un producteur véreux et pour un gars aussi pas très prudent, je suis très porté sur la prudence évidemment et sur les règles de sécurité qui sont très strictes chez moi. Et pour finir on a sympathisé, il m'a fait bosser aussi long que ça m'a... Il m'a fait bosser, d'abord parce qu'il avait besoin d'un gars comme moi, parce que je sais faire d'autres choses que dealer. Mais aussi parce qu'il avait besoin d'un complice je vais dire. Parce qu'il prenait de la coke, je prenais de la coke et ça l'arrangeait bien d'avoir un.... J'étais son assistant en fait. Mais on s'entendait super bien grâce ou à cause de ça. Et bon ce gars en prenait énormément, il était super difficile à gérer. Encore une fois, je me rappelle, on a été faire un travail de trois jours à l'étranger et je lui ai dit: "Bon, je te prends trois demis pour là-bas". Il m'a dit oui. Et le premier jour, je lui ai donné les trois demis et il se les est enfilés tous les trois le premier jour. Heureusement j'avais une réserve un peu conséquente, parce que sans doute que quelque part j'avais prévu le truc, enfin j'avais une réserve de sécurité. C'est des boulots où quand tu commences à prendre de la coke pour le faire, il est pas question de s'arrêter d'en prendre avant d'avoir fini. Parce que sinon c'est fini, tu plonges. Et comme c'est des boulots où tu as déjà pas mal de préparation avant le gros rush, c'est toujours une grosse... Ce gars prenait, il m'a dit les sommes qu'il avait dépensé avant de me rencontrer,

genre 2 millions par an quoi. Et puis la première année, il était pratiquement à 1 ou 2 grammes par jour. Enfin, lui c'est ma plus belle victoire. Je veux dire après, l'année suivante, il était plus qu'à 1 gramme, la dernière année il était à un demi. Et là maintenant, je sais pas, parce que il a toujours... On sait pas vraiment ce que les gens deviennent. Surtout les cocaïnomanes et les héroïnomanes, ils sont plutôt ... Enfin les héroïnomanes, ça se voit plus facilement. Mais aux dernières nouvelles, il m'a dit qu'il était très content. Parce que ça lui faisait des problèmes de santé, il devait prendre des Lexotan, enfin il était dans un truc, quand il me racontait ça, moi j'étais effrayé. Et je suis pas du tout genre pusher quoi, pas du tout. Les gens vont offrir une latte toujours un quart d'heure avant que je commence à penser à en proposer une. Parce que j'y vais mollo. Des petites, plusieurs petites, etc. Mais il y a des gens qui s'envoient un quart comme ça boum, un faux quart. Boum en dessous de ton nez. Bon je l'ai fait quelquefois avec eux aussi, les après-midi où on avait rien à foutre, on avait une bouteille de pastis, et qu'on était là pour déconner. Mais moi pas trop souvent.

Q - Tu parlais des règles de sécurité que tu utilises, tu peux les formuler ?

R - Ne rien dire au téléphone, à part : "Salut, ça va, je peux passer ?". En général je sais plus ou moins, j'ai de tout. J'ai de la coke, de l'herbe, et du shit. Donc qui que ce soit, j'ai qu'à lui dire de passer, il passe et il fait son choix. Maintenant t'as des gens qui viennent que pour le shit, d'autres que pour la coke, ben c'est même chose. Et téléphoner avant, ne pas m'amener d'autres clients, ne pas parler de moi, allez, c'est plus vraiment des règles, c'est des acquis. Il y a personne qui vient chez moi que je connais pas depuis au moins un an. Et quand je dis un an, c'est souvent deux, si pas plus. Et la

majeure partie de ma clientèle, je la connais depuis vingt à dix ans. C'est vraiment des amis et des copains. Et alors ne pas me faire de publicité, surtout pas m'amener des nouveaux clients...

Q - C'est quand même un commerce paradoxal, un commerce sans publicité ?

R - Oui.

Q - Un commerce où à l'occasion, notamment pour la coke, tu dissuades tes clients de continuer, c'est un commerce particulier ?

R - Oui.

Q - C'est quand même un commerce très marqué par la prohibition ?

R - Ca ouais, tout à fait. Dans l'état actuel des choses, ça me fait chier. Je veux dire quelque part je suis content de plus... Que mon dealer est tombé. Ca me fait chier de pas pouvoir disposer si je veux de coke. Parce que en même temps ça m'a fait du bien de faire une cure, mais ça des cures j'en fais, j'en ai encore fait une en janvier. Là j'en fais une, ça me fait du bien aussi. Mais, ça m'emmerde de pas avoir de coke pour aller à une soirée dansante, par exemple, ou pour de temps en temps aller picoler, parce que moi j'aime bien la coke, parce que tu peux boire plus, ça désinhibe et ça te fait tchatcher en même temps. Et moi j'aime bien, ça me met en forme, je discute avec les gens, je raconte des blagues, je fais des jeux de mots, des jeux d'esprit, ça m'aide un peu au niveau de la créativité. Ca me donne l'énergie physique de danser, et l'énergie mentale de déconner parce que j'adore ça. Et ça m'emmerde de pas pouvoir acheter de la coke, j'en achèterais bien au pharmacien un petit peu comme ça, de la bonne.

Q - Et les nouvelles dispositions du

gouvernement en matière de cannabis, quelles conséquences vont-elles avoir sur ton commerce ?

R - A court terme aucune, parce que les gens qui m'achètent 3.000 balles de shit tous les quinze jours, ils vont pas prendre leur bagnole pour aller à Breda acheter leur shit, d'abord parce qu'à la limite ils savent pas se... D'abord ils ont pas envie de se déplacer, et puis ils ont certainement pas envie de franchir une frontière avec des trucs. Et puis ils ont pas envie de se faire chier à aller choisir des trucs là-bas. Dans ma clientèle, il y a plein de gens qui préfèrent payer un peu plus cher, parce que je suis relativement cher, mais pour des produits de qualité, qui préfèrent payer un peu plus cher mais avoir affaire à moi quoi parce que je suis un tampon entre les trafiquants et eux, les clients. Et en plus c'est des copains, sympa, convivial, etc.

Q - Et à long terme tu penses que ça pourrait menacer ton commerce ou au contraire le booster ?

R - Booster non, je vois pas pourquoi. Oui à part, la pseudo-libéralisation, que les gens se sentent un peu plus tranquilles et du coup fument plus, non je vois pas vraiment ce que... Non. Pas les gens que je fréquente en tout cas. J'ajoute qu'il y a pas de jeunes de moins de 30 ans dans ma clientèle, bien entendu.

Q - Pourquoi bien entendu ?

R - Parce que je me suis toujours méfié des jeunes ! Quand j'étais plus jeune, quand j'avais disons 25 ans, je veux dire même là, à l'époque, j'allais pas avec des plus jeunes que moi. Ou ma tranche d'âge. Parce que une question de... Enfin d'habitude de la police ou des trucs comme ça.

Q - Question pratique. Oui c'est ça, c'est une question pratique, c'est pas

une question morale ?

R - C'est une question de clandestinité. Si, si c'est une question morale aussi : pas de prosélytisme.

Q - Aussi ?

R - Oui. Tu sais moi ... Sauf par accident et il y a longtemps, j'ai jamais filé de... pour la première fois à quelqu'un quelque chose. Une fois ça m'est arrivé à mon corps défendant, c'est des gens qui m'ont fait venir chez eux pour me présenter un copain qui voulait acheter de la coke, et bon, c'était il y a vingt ans. Et le type, il en a acheté et en fait c'était la première fois. Et il a tout de suite plongé dedans et il a fini par revendre voiture, magasin, femme, appartement et sombrero et aller acheter de la merde au quartier. Aux dernières nouvelles, il est mort. Enfin, on m'a dit qu'il est mort il y a longtemps. Mais de voir la déchéance de ce mec m'a très fort... M'a mis en garde encore plus fort. Mais sinon j'ai vraiment jamais intentionnellement filé quelque chose à quelqu'un, au contraire, j'ai évité ça comme la peste.

Q - Parce que quand tu vendais les trois, l'herbe, le shit et la coke, est-ce que tu avais des clients qui demandaient à passer du cannabis à la coke ?

R - Habituellement non. C'est tous des gens déjà avertis quoi. Ou alors je les dissuadais avec véhémence.

Q - Stabilisés dans une consommation ?

R - Ou alors des un peu plus jeunes mais qui font partie de ma famille à ce moment-là, qui connaissaient la facette shit pas la facette coke quoi. Qui eux auraient pu demander, qui eux n'étaient pas avertis du truc mais qui ont fait leur pelote de leur côté de toute façon. Non moi je suis plutôt du genre à... Il y a un client que j'ai éjecté l'année passée. Mais lui, c'est parce qu'il était devenu

incontrôlable. Un soir il est devenu incontrôlable. Du genre à me téléphoner. Il y avait un coup sur le feu, il voulait absolument de la coke. Parce que sa nana en prenait aussi. Et il a téléphoné, retéléphoné, sur un numéro, sur l'autre numéro. Sonner à ma porte. A un moment il a fini par sonner à ma porte en même temps qu'il me téléphonait, j'ai dû le menacer sérieusement de lui éclater la gueule parce que... J'ai eu la chance ce soir-là que ma femme était de bonne humeur, parce que c'était insupportable. Ça l'a fait rire quoi. Lui je l'ai... Et je crois pas non plus que c'est le mec assez... Oui il a sans doute essayé une ou deux fois d'acheter autre part, il est sans doute tombé plusieurs fois sur de la merde et puis il a aussi probablement su arrêter. Et puis il y en a un autre, lui il est tout à fait incontrôlable. Lui je sais pas mais c'est un type, il en prend depuis toujours je dirais. Depuis vingt ans, mais c'est un cas plus sérieux, lui fixait. Et je l'ai su un jour en allant voir un copain à l'hôpital, il était dans le lit d'à côté avec une septicémie à son bras. C'est là que j'ai réalisé qu'il fixait, etc. Du coup je l'ai contrôlé, lui. Par après évidemment, il est revenu chez moi. C'est un gars mal dans sa peau etc., qui trouvait un plaisir à venir chez moi et à passer une soirée. Et même parfois à sortir ensemble, etc. Mais à ce moment-là, je lui demandais à voir ses bras : "moi je veux bien, mais tu sniffes".

Q - Donc c'est un commerce, mais un commerce responsable ?

R - Oui, vraiment. C'est un truc que je peux revendiquer franchement, ça oui.

Q - Presque thérapeutique sur certaines facettes ?

R - Possible, oui.

Q - Ce qu'on ne voit pas dans les bistrot par exemple. Dans les bistrot il est

rare que le patron rationne un buveur excessif.

R - A part uniquement où il fait du chambard, quoi.

Q - Du chambard ou s'il ne paie plus.

R - Oui c'est ça. Ou bien qu'il fait vraiment tache.

Q - Et tu disais tout à l'heure à la boutade : "Je sais faire autre chose que dealer". Bon, j'en ai jamais douté. Qu'est-ce qui fait que tu deales plutôt que de faire autre chose ?

R - Ça me permet d'être chez moi, de bouquiner, je lis beaucoup. On peut dire que je passe une bonne partie de mon temps à me cultiver. De rencontrer des gens aussi, absolument, d'avoir ma dope pas chère. Et de bien gagner ma vie en foutant pas grand-chose, somme toute. D'un autre côté quand... Comme je disais, il y a un client qui est venu un jour me tirer de mon fauteuil, et m'a embarqué dans son aventure de tournée, et ça m'a fait un bien fou. J'ai adoré. Mais ça a été volle coke quoi pendant tout cette tournée; pendant un mois ça a été volle coke. Ça me dérangeait pas parce que ça fait partie, c'est le show biz il y a rien à faire. Tu bosses. Écoute, t'as des horaires de déjanté, tu bosses la nuit, tu arrives à des endroits, tu dois faire tout de suite une balance puis t'attends quatre heures avant de pouvoir faire ton concert, quatre heures que tu passes à quoi faire ? C'est le début de la soirée, tu regardes les autres groupes, tu bois, etc. A un moment tu dois monter sur scène. Donc si t'as pas une ligne de coke, tu pédales dans la semoule. Et après tu dois reprendre la route, il faut pas oublier ça, après tu dois reprendre la route avec le camion, le matos, retourner. C'est inhérent à ce genre de boulot avec des horaires de déjanté et tout ça. Il y a rien à faire. Et alors je te

dis genre les travaux à fournir, à fournir dans les 48 heures, une musique pour un épisode ou pour une pub, etc.

Q - On parlait de la loi. Tu as dit ce que tu pensais des nouvelles dispositions. Quelle serait pour toi la loi qui conviendrait pour ces produits ?

R - Moi ? Libre accès, à tout le monde, tout. Ça me dérangerait pas d'aller acheter mon gramme de coke en pharmacie à 350 frs au lieu de 2.500 et d'avoir de la bonne. Du vrai chlorhydrate de cocaïne à 97 % et même chose pour l'héro. Je suis un peu informé aussi. Il y avait encore un article dans "Le Monde", dans "Le Courrier International" il y a pas longtemps sur Liverpool, disant qu'ils ont arrêté le traitement des héroïnomanes. Il y a 41 types qui sont morts dans les deux ans après. Ça m'a foutu les boules ça. Abominable. Et ils n'avaient pas eu donc de recrudescence, d'explosion des cas d'héroïnomanie et tout ça; comme dans les autres pays où ça s'est fait, quoi. Hollande, Suisse, c'est à peu près la même tendance qui se dessine partout. Je trouve que "un peu de tout" est un bon style de vie.

Q - Mais dans ce cas-là, ce type d'accès libre et simplifié est assez peu probable à court terme, dans ces perspectives-là, tu perdrais ton job ?

R - Oui, je m'en fous, je ferais autre chose.

Q - Dans les discussions qui tournent autour du cannabis, il est aussi question parfois de professionnaliser les dealers. Un peu comme les agents de sécurité. Au départ, c'étaient simplement des gros bras, maintenant ils vont devoir suivre une formation Loi Tobbak.

R - Ah oui ? Ah je savais pas ça, les types en vert... ?

Q - Non, tous les types qui sont agents

de sécurité dans les concerts, etc.

R - Ah oui comme ça, responsabiliser les gorilles, quoi.

Q - Oui. Et donc formation d'un certain nombre d'heures, avec des matières imposées, secourisme, psychologie, droit, des trucs de ce genre-là. C'est une profession qui était presque illégale et qui s'est légalisée, qui a été encadrée maintenant. Imagines-tu que ça soit possible pour les gens comme toi qui font le métier du cannabis, que ça puisse devenir un métier ordinaire, encadré, fiscalisé ?

R - Oui, ça me paraît être une bonne marche à suivre. Parce que tu vas pas parachuter des franchises à des types qui avant avaient un vidéoclub ou une wasserette pour vendre du shit, il faut des gens un peu au fait du truc, c'est clair.

Q - Pourquoi est-ce qu'il faut des gens un peu au fait du truc ?

R - Parce que, il faut être un peu œnologue pour ouvrir un magasin de pinard. Tout simplement. Ou alors, t'es juste un vendeur polyvalent et qui vend. Mais ça bon, ça c'est les meubles et les carpettes et...

Q - Tu aimes bien ton activité ?

R - Oui.

Q - Est-ce que tu as parfois des inquiétudes par rapport à ton boulot ?

R - Du temps où je vendais encore de la coke, je me faisais de temps en temps une bonne petite parano, mais ça tient à un peu d'alchimie, ça tient à un peu trop de coke, un peu de déprime en plus, un client qui vient trois, deux fois sur la journée, je sais pas, des trucs ... Mais sinon non. Bien sûr, j'ai toujours l'épée de Damoclès des flics mais déjà là avec

les nouvelles dispositions, malgré que je me méfie partout, etc., je me sens déjà un peu plus à l'aise. Je me vois plus facilement en train de plaider le fait d'avoir 100 grammes de shit à la maison maintenant qu'il y a un an.

Q - Qu'est-ce que tu plaiderais ?

R - Consommation personnelle, 100 grammes pour six mois, je ferais vite un calcul dans ma tête pour que ça ait pas l'air trop excessif. En plaidant que j'ai beaucoup parce que quand j'achète en gros, je l'ai moins chère. Ce qui est tout à fait logique.

Q - Et ton entourage, comment est-ce qu'il vit ton activité ? Parents, famille, enfants ?

R - Parents out. Ma sœur vaguement au courant. Mon frère, ma belle-sœur sont au courant, mais ça leur a rendu service quand même parce que leurs fils ont un peu déconné il y a cinq- six ans, et j'étais là pour leur expliquer.

Q - Donc tu as rempli une fonction d'expert ?

R - Oui. Surtout ma belle-sœur était tout à fait désemparée parce que son fils piquait du pognon pour aller acheter de l'héro, apparemment. On l'a repêché, enfin il a braqué un truc, enfin il a commencé à braquer un truc, enfin on l'a repêché juste à temps. Enfin maintenant il fume comme un pompier. Et je suis occupé à essayer de le restreindre.

Q - Donc là tu es son pourvoyeur ?

R - Non lui... Oui ça m'arrivait de le dépanner, etc. Mais en général il s'occupe de son côté. Parce que justement lui fume de la skunk, de la skunk ultra forte, chose que je ne veux pas vendre parce que c'est pas bon.

Q - Tu as une idée de la teneur en THC de tes produits ?

R - Non, normale je dirais, normale. Pour ce qui est du shit, normale. Pour ce qui est des herbes, je sais pas. Ils disent que ça va jusqu'à 75% de THC sur les grosses skunk, mais ça, ça me paraît délirant... 75% en plus peut-être que ce qui avait.

Q - En fait l'herbe traditionnelle africaine faisait, paraît-il, aux alentours de 5 à 10% de THC et les herbes hydroponiques font jusqu'à 25%. Ce qui est énorme.

R - Ce qui fait cinq fois plus, ce qui fait en fait...

Q - Entre deux et cinq fois plus qu'avant.

R - Oui.

Q - Mais donc là tu avais eu une réaction plutôt positive d'une partie de ta famille. Et pour les autres ?

R - Ma femme, je sais pas très bien dire, parce que au départ, quand on s'est connu, elle fumait et elle prenait des trucs comme moi. Et puis petit à petit, ça s'est estompé vu qu'elle a été trois fois enceinte et puis après, plus que de temps en temps, du bout des lèvres et une petite ligne éventuellement au réveillon, parce qu'il faut bien tenir le coup toute la soirée... Parce que des trucs comme ça... Réveillon et puis pratiquement plus rien. Mais maintenant, elle m'a quitté depuis six mois. Elle m'a parlé de mes copains. Elle m'a pas parlé de mon boulot, de mon métier. Quand même, ça aurait été un peu mal venu parce que ça nous a quand même permis de vivre relativement confortablement. Enfin moi je veux dire je me paie pas des hôtels de luxe en vacances, d'ailleurs je prends pas souvent de vacances, j'ai pas de grosse bagnole, mais quand j'ai envie de m'acheter un bouquin, je me l'achète. Et quand... Mais pas niveau de vie...

Enfin en tout cas pas être angoissé par le fait de ne pas avoir de pognon. Oui quand on a dû acheter la baraque là, on a dû un peu... Mais ça a été très vite, ça c'est les années où j'ai pas mal turbiné. Mais c'est l'année où j'avais trois bons clients pour la coke. Les trois que je... Un que j'ai fait diminuer, un que j'ai éjecté et l'autre qui fait des cures de temps en temps, qui revient, qui dit qui prend plus rien. Puis je le vois plus pendant deux ou trois mois, puis il m'appelle pour me demander si je vais bien. Enfin un type qui n'est, à mon avis, pas sorti de l'auberge. C'est un type qui a des problèmes affectifs.

Q - Et par exemple tes clients, ça t'arrive de les adresser à un centre, à un thérapeute ?

R - Non, ça m'arrive de leur donner quelques conseils... Quelques légers conseils médicaux, enfin c'est le genre plutôt : "Arrête de prendre du Lexotan et bois moins". Je parle un peu d'homéopathie, parce que je pratique l'homéopathie.

Q - Et ils te demandent pas des adresses, éventuellement de cure, de centres de cure ?

R - Non, juste l'adresse de mon homéopathe. Mais elle ne prend plus de clients depuis six-sept ans. Donc j'ai difficile à prêcher pour cette chapelle-là. Parce qu'elle est vraiment bien. Mais elle prend plus des clients, et je ne peux pas conseiller quelqu'un que je connais pas.

Q - Et quand ton dealer de coke est tombé, qu'est-ce qui fait que tu n'en as pas cherché un autre ?

R - D'abord, je savais pas très bien si ça allait remonter jusqu'à moi ou pas. Donc il était clair que je devais adopter un profil bas. J'ai tout arrêté pendant quinze jours de toute façon. Tout ce que

j'avais, je l'ai planqué autre part. Puis j'ai repris un peu avec le shit, parce que il faut que la thune rentre. Là le manque, ne pas dealer la coke m'a fait un sérieux trou dans la caisse du genre quand même, allez disons ces derniers temps, entre 6 et 8.000 frs par semaine. Et avant ça, c'était à peu près 10.000 frs par semaine que je me mettais en poche. Donc j'ai repris. Et puis j'ai pas eu envie. D'abord profil bas pour éviter l'histoire et puis j'ai su qu'en fait, il semblerait, mais j'y crois pas trop non plus, que la personne soit pas vraiment tombée pour ça, c'est ce qu'on me dit, tout le monde a l'air confiant, moi pas trop. Et puis je n'en vois pas vraiment la nécessité non plus avant la rentrée, je prends ça un peu comme un signe du destin aussi...

Q - Les brochures de Modus Vivendi, tu les as eues dans les mains, les brochures cannabis, ecstasy ?

R - Oui j'ai eu ça oui, mais j'ai pas vraiment lu. C'est vrai que je les ai ramenées à la maison, je les ai planquées pour les enfants et puis ça m'a échappé, je sais plus où elles sont. Mais ça m'a l'air d'être une bonne idée en tout cas. Les petites brochures explicatives. Oui

Q - Donc si on légalise, ça veut dire qu'on officialise l'initiation au cannabis. Alors qu'est-ce qu'on pourrait dire en ce qui concerne l'initiation au cannabis ? Je veux dire quand tu commences...

R - La choucroute est légale, il y a jamais personne qui a dit qu'il fallait être initié à la choucroute.

Q - Mais quand même par exemple l'alcool, on ne dit pas ce qu'il faut dire, mais naturellement, il y a quelque chose comme ça qui se transmet. Il y a un âge à partir duquel on est initié. Tu envoies des messages à tes enfants. Tu dis : "Oui-non, ne pas boire de l'alcool maintenant, pas comme ci, pas comme ça". Tu n'as pas offert un verre de

whisky à tes gosses jusqu'à présent ?

R - Non.

Q - Tu as calculé l'âge à partir duquel tu pensais qu'ils seraient en âge de boire ?

R - Non. Par contre je suis en train de calculer l'âge auquel, et ça se rapproche, l'âge auquel je vais commencer à devoir lui parler **du tabac qui fait rire**. Parce que je veux dire moi ça va, je suis discret. A la maison je suis très discret mais il y a rien à faire, il y a rien qui échappe au regard des enfants. Ou alors c'est qu'ils ont des grosses tares congénitales. Le mien en tout cas, je vois bien quand il capte des trucs clic, récurrents, ou pas catholiques etc. : "Pourquoi il est rentré et sorti ?", parce que ça arrive.

Q - Et pourquoi tu lui caches ?

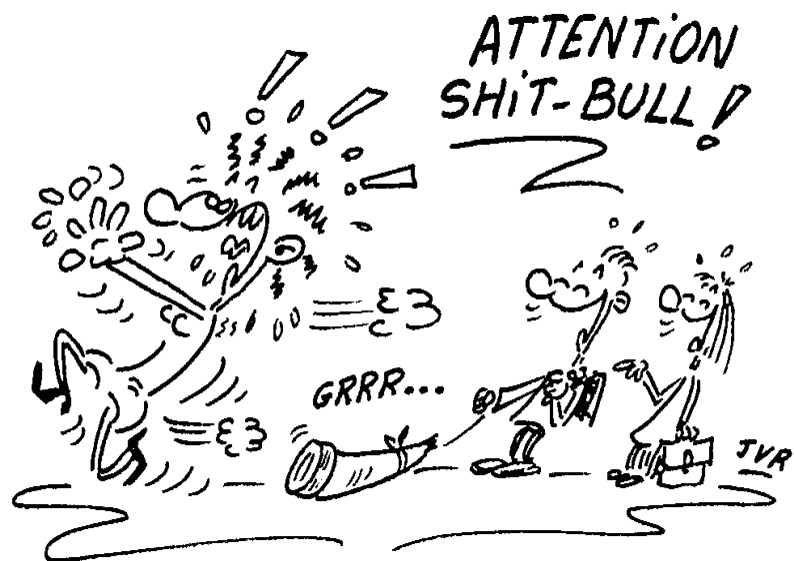
R - Ben parce qu'il a dix ans. Je veux dire...

Q - Mais c'est pas pire que l'alcool ? Parce que c'est pas légal ?

R - Non mais ça commence à l'être. Parce que maintenant, plus je suis confronté au fait que mes copains roulent aux terrasses de bistrot, aux Fêtes de la Musique. Je suis là, ils roulent un pétard, ils le fument, d'abord ils le roulent. Le ket il passe, il va se chercher une grenadine, il voit le bazar, puis... En général, il arrive au moment où on me tend le joint, je dis non merci. Mais il est loin d'être con, c'est mon fils! Il est loin d'être con quoi et je sais qu'il a capté. Et j'en ai profité, il y a quelques jours, il y avait un film ridicule à la télé, c'était les aventures de Marco Polo. Avec Robert Hossein, ridicule quoi. Tartempion à mort, avec des costumes à mourir de rire, quoi. Et à un moment le gars tombe chez les Haschischins. Et chez le Vieux de la Montagne. Et alors avec des costumes aussi, à mourir de

rire, des espèces de pin up comme ça. En bikini pratiquement. Et alors il parle un peu des voluptés du Jardin d'Allah, je sais plus. Et puis mon fils dit : "Qu'est-ce qui va lui faire ?" Et moi je dis : "Ah, à mon avis il va lui faire fumer du haschisch, etc. Il va lui faire fumer du haschisch, l'herbe qui fait rire ". Donc première fois que je dis un truc comme ça, il capte pas vraiment, ce n'est pas du tout ça qui se passe. Le type se fait enfermer dans une espèce de cloche en verre, il tape sur la cloche et le type devient fou. Merde. Et en plus quand la cloche en verre descendait. Je lui ai dit: "Tu vas voir, il va envoyer de la fumée de cigarette, quoi". Et donc il a pas vraiment... Mais bon je sais bien que ça fera son bonhomme de chemin dans sa tête, etc.

Il y a six mois, il m'a demandé dans la voiture, il dit tout à coup : " C'est quoi du shit papa ?" Je dis : " le shit, ça veut dire caca en anglais". Et ils se marrent tous les deux. Je dis: "Pourquoi vous rigolez ?". "Parce que il y a un grand qui m'a dit "t'as fumé du shit ou quoi ?".



FUMEUX... !

DES CONSOMMATEURS BRUXELLOIS PRENNENT LA PAROLE

Renaud QUOIDBACH¹

À l'initiative des asbl Modus Vivendi et Prospective Jeunesse, un groupe de consommateurs de cannabis s'est réuni un soir d'été dans les locaux de Modus Vivendi.² Nous les avons invités à prendre librement la parole et à exprimer tout ce qu'ils pensaient des récentes évolutions de la politique des autorités fédérales relative à l'usage de cannabis.³

1. Responsable de projet à l'asbl Modus Vivendi.

2. Le groupe se composait de 13 usagers réguliers de cannabis, pour la plupart bruxellois, entre 20 et 46 ans (moyenne d'âge : 27,5 ans). Ils ont été recrutés par divers biais : affichettes placardées dans un local bruxellois accueillant de nombreux concerts et soirées, "bouche-à-oreille", et également via les associations Liaison Anti-prohibitionniste et Aimer à l'ULB, que nous remercions pour leur collaboration.

3. Je remercie Antonio Joaquim, de Prospective Jeunesse, qui m'a aidé à animer le groupe de discussion dont cet article se fait l'écho, et qui m'a fourni de précieux conseils pour sa rédaction, ainsi qu'une relecture attentive et bienveillante.

4. Une anecdote qui ne provient pas du groupe de consommateurs dont ces quelques lignes dressent le compte rendu, mais corrobore tout à fait leurs propos, me semble devoir être mentionnée. Il y a quelques semaines d'ici, je me trouvais sur le pas de ma porte, une cigarette au bec. Passant à

Des "changements" mal perçus Surinformés, mal informés

Par rapport aux changements intervenus, le groupe s'est montré assez ambigu. D'une part, on estime que *"rien n'a véritablement changé"* (refrain de la soirée, repris sur des modes divers par l'ensemble des participants). De manière générale, la déception et l'incrédulité donnent ainsi le ton du discours. Mais d'autre part, on rapporte néanmoins que les forces de police *"sont moins sévères qu'avant"*, et que les usagers de cannabis seraient de moins en moins l'objet de la répression policière. Un des participants évoque avec humour l'air gêné de l'agent de police qui s'excusait de lui faire signer un procès-verbal après la découverte de quelques grammes...

Toute aussi ambiguë, la question de savoir s'il est dorénavant permis de posséder une dose maximale de cannabis, et/ou d'en cultiver chez soi. Les avis diffèrent : *"Maintenant, on a le droit d'avoir sur soi une quantité de 5 grammes"*, *"Moi, je pense que c'est 7 grammes"*, *"On peut cultiver 5 plants dans son jardin ou sur son balcon"...*, sans qu'un avis consensuel émerge au fil de la discussion.

Les participants sont unanimes à considérer que leurs hésitations proviennent pour une grande partie d'une mauvaise communication : *"l'info est mal passée dans les médias"*. Plus grave, ils pensent que le flou qui a entaché l'annonce d'une nouvelle politique risque d'abuser les plus jeunes consommateurs. Ceux-ci seraient en effet davantage susceptibles d'être trompés, leurrés par un sentiment de fausse impunité. Or les participants s'estiment convaincus que les consommateurs seront toujours poursuivis d'une manière ou d'une autre. Et ils évoquent le danger de l'arbitraire auxquels pourraient être exposés des (jeunes) consommateurs imprudents, qui afficheraient leur "pétard" en rue avec ostentation.⁴

Préoccupations citoyennes

La question des jeunes est l'occasion pour nos participants de faire état d'authentiques préoccupations citoyennes. Voilà peut-être l'enseignement le plus riche de la soirée : dans le débat

autour du phénomène social de la consommation de cannabis, ce qui anime les consommateurs aguerris que sont pour la plupart nos participants, ce ne sont pas des revendications hédonistes mais le souci du bien commun.

Ils évoquent en effet les possibles effets pervers des nouvelles orientations fédérales : outre le problème évoqué ci-dessus du sentiment trompeur qui prévaut chez nombre de jeunes persuadés qu'on peut désormais "taffer" ⁵ en toute légalité, on peut craindre également le risque d'induire chez les (plus jeunes) consommateurs, ou les "consommateurs potentiels", la représentation fallacieuse d'un produit inoffensif, dont l'usage serait anodin puisque "légal", et dépourvu de risques. Or nos consommateurs insistent sur la nécessité de promouvoir une véritable culture d'usage, qui fournisse au consommateur (potentiel) et à ses proches⁶ les matériaux symboliques et culturels permettant d'assumer une consommation responsable. On ne fume pas n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand et avec n'importe qui, disent les fumeurs, et il est important qu'une information de ce type soit efficacement relayée, notamment auprès des jeunes.

Incohérences officielles

Également citoyenne, la réflexion des participants sur les incohérences des mesures annoncées. On ne peut éluder, disent-ils, les questions de l'importation, de la production, de la distribution, du contrôle de la qualité, et de la vente aux consommateurs. En refusant de s'y atteler, on se contente de "mesurettes" frileuses qui ne font qu'accroître l'équivoque.

Nos interlocuteurs plaident d'une seule voix pour une légalisation complète du

cannabis. Le modèle néerlandais du "coffeeshop" leur paraît intéressant, pourvu qu'on l'adapte dans le sens d'une réelle légalisation (préférée à l'ambiguë "tolérance" batave), assortie d'un contrôle de l'État sur les circuits de production et de distribution.

Ils ne peuvent donc qu'être déçus par les récentes positions des autorités fédérales, jugées frileuses, peu claires et finalement... fumeuses. Ajoutons encore que, pour nos consommateurs, ce n'est pas la loi qui a produit des changements dans les habitudes de consommation (ou qui serait susceptible d'en produire), mais l'inverse. Autrement dit, ils ne croient pas à l'action (possible) d'une authentique volonté politique, mais estiment que nos dirigeants déphasés ne peuvent que s'efforcer de rattraper tant bien que mal (plutôt mal) un phénomène social qui les précède depuis belle lurette. Ils ne l'exprimeront pas comme tel, mais on sent les participants très marqués par la conscience d'un gouffre séparant les aspirations de la "société civile" des projets de la classe politique... Mais, selon la formule consacrée, ceci est un autre débat...



ma hauteur, un jeune homme d'une petite vingtaine d'années me demande du feu. Alors que je lui tends mon briquet, il exhibe un magnifique "cône" et s'empresse de préciser "C'est pour allumer un pétard". Puis s'en va, débonnaire, me lançant "Merci, hein M'sieur...".

5. "Taffer" : vocable argotique utilisé en Belgique francophone (et peut-être ailleurs ...) pour désigner l'acte de fumer du cannabis.

6. On pense ici aux parents, éducateurs et autres "adultes-ressources" si souvent désespérés à la découverte de la consommation d'un jeune. On ne dira jamais assez à quel point la charlatanesque "théorie de l'escalade" nuit à la paix des ménages, et dans quelles affres elle plonge les malheureux parents qui phantasment leur marmaille en "junkie" à la découverte de quelques grammes de cannabis. Comme le dit un des participants : "Quand la mère tombe sur un morceau de shit, elle se dit : 'Ah, c'est de la drogue', et assimile ça à une seringue. C'est une question de génération, les parents ne sont pas du tout armés". Et nos consommateurs estiment que cette méconnaissance des adultes couplée à une obnubilation par "la toxicomanie", est un des principaux obstacles à une appréhension sereine du phénomène : "Le problème fondamental des drogues, c'est la toxicomanie, le fait qu'on n'en parle que du point de vue des drames. Mon père, il fait la chasse aux fumeurs de shit dans son lycée. Et il me dit 'C'est parce que c'est la première étape vers autre chose'. Mais si les gens, enfants, jeunes et adultes, franchissent les étapes, c'est aussi parce qu'il y a une raison profonde, au-delà du fait qu'on peut trouver des produits".

PROSPECTIVE JeunesseE

rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

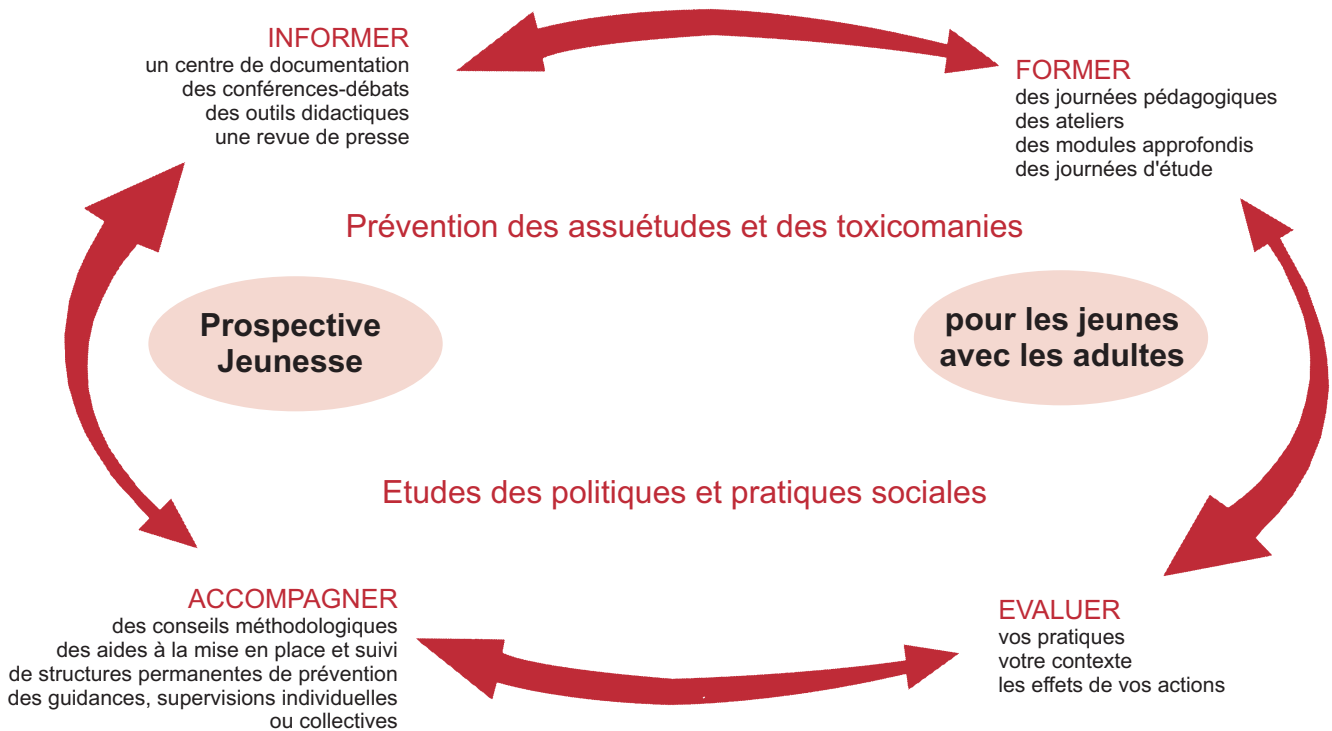
Tél : 02/512.17.66 - Fax : 02/513.24.02

E-mail : cahiers@prospective-jeunesse.be

Site Internet : <http://www.prospective-jeunesse.be>

Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h

Compte bancaire : 210-0509908-31



PROSPECTIVE JEUNESSE asbl.

S

Editorial

Henri Patrick CEUSTERS et Isabelle VAN PEVENAGE 1

O

Les "New Age" travellers en Grande-Bretagne :
Exclusion, alternative et résistance

Marcelo FREDIANI 2

M

DOSSIER
**"CANNABIS ET AUTRES DROGUES :
LA DEPENALISATION EN QUESTIONS-TOME 2"**

M

L'interdit, LE levier de la prévention ?!

- Du désarroi des adultes face à la levée de l'interdit
suprême...

Catherine DUNGELHOEFF 8

A

Le "G" et le "H" ou

- "Pourquoi dans l'école le GSM en jette et le pétard pète ?"
Pierre WAAUB 12

Le tabac qui fait rire

- Interview d'un dealer professionnel
Jean-Pierre JACQUES 18

I

Fumeux... !

- Des consommateurs bruxellois prennent la parole
Renaud QUOIDBACH 34

R

E



Avec le soutien de la Communauté française
de Belgique et de la Commission communautaire
française de la région de Bruxelles-Capitale

